

MEMORIAL

**Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg**

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 382**8 avril 2003****SOMMAIRE**

Accenture International, S.à r.l., Luxembourg . . .	18296	Fuscine Holding S.A., Luxembourg	18333
AGL Luxembourg S.A.	18292	Futuro S.A., Luxembourg	18333
Alliance Santé Europe S.A., Luxembourg	18294	G.I.R., S.à r.l., Luxembourg	18324
Anglona S.A., Luxembourg	18324	Global Switch, S.à r.l., Luxembourg	18328
Arbeco Holding S.A., Luxembourg	18297	Graffhopper Holdings S.A., Luxembourg	18294
Ardenia S.A., Luxembourg	18326	Grottamar Immobilière Holding S.A.	18298
Ardenia Underwriting Management, S.à r.l., Luxembourg	18327	Gurman, S.à r.l., Belvaux	18293
ATB Lux S.A., Luxembourg	18335	Hauck & Aufhäuser Investment Gesellschaft S.A., Luxembourg	18299
Bitron International S.A., Luxembourg	18332	Helux Finance S.A.H., Luxembourg	18297
Bonaria S.A., Luxembourg	18327	Immobilière Developa S.A., Luxembourg	18330
C.F.I.M. Compagnie Financière d'Investissements Mobiliers S.A., Luxembourg	18303	Immobilière Joseph II S.A., Luxembourg	18293
C.F.I.M. Compagnie Financière d'Investissements Mobiliers S.A., Luxembourg	18304	Intels Group S.A., Moutfort	18331
Café Kentucky, S.à r.l., Lentzweiler	18320	International Partners and Associates S.A., Luxembourg	18313
Capital Développement Europe S.A.H., Luxembourg	18296	International Partners and Associates S.A., Luxembourg	18313
Captain Nemo, A.s.b.l., Schifflange	18328	Internautic S.A., Luxembourg	18300
Carewell, S.à r.l., Luxembourg	18324	Ixode Investments S.A., Luxembourg	18322
Casarom Holding S.A.	18298	Ixus Conseil S.A., Luxembourg	18323
Cera-Net, G.m.b.H., Wasserbillig	18329	Joyfinance S.A., Luxembourg	18292
Ceram Holding S.A., Luxembourg	18320	Kermadec S.A., Luxembourg	18332
Chelsfield (Global Switch), S.à r.l., Luxembourg	18328	Klingelberg Luxembourg A.G., Luxembourg	18333
Chrysa Immobilière S.A., Luxembourg	18336	Kruger Brent Luxembourg Holding S.A.	18332
Cosmos Holding S.A., Luxembourg	18335	L.C.I., S.à r.l., Cruchten	18291
Drake Training & Developments, S.à r.l., Luxembourg	18291	Laksha S.A., Luxembourg	18329
Dubelair S.A., Luxembourg	18293	LaSalle Euro Growth II S.C.A., Luxembourg	18305
Electraline Group S.A., Luxembourg	18327	LaSalle Euro Growth II S.C.A., Luxembourg	18309
Eturia Fund Management Company S.A., Luxembourg	18301	Leasinvest S.A.	18298
Eur@net S.A., Luxembourg	18296	Lindhold S.A., Luxembourg	18331
Euroexpress Corporation Holding S.A.	18299	Luxrest, Société de Gestion de Restaurants, S.à r.l., Luxembourg	18324
Eurus S.A.	18319	Marmont International S.A., Luxembourg	18302
F&C Fund, Sicav, Senningerberg	18304	Marven S.A., Luxembourg	18294
Fisher Scientific Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	18322	Marven S.A., Luxembourg	18295
Fliesen-Zentrum Luxembourg, S.à r.l., Wasserbillig	18328	Materials Technics Holding S.A., Luxembourg	18296
		Mikkie Holdings S.A., Luxembourg	18327
		N.Y.K. International Luxembourg S.A.H., Luxembourg	18298
		Ondafin S.A., Luxembourg	18325

Pagaso S.A., Luxembourg	18336	St Marius, S.à r.l., Luxembourg	18290
Parissimmo S.A., Luxembourg	18293	St Nicolas, S.à r.l., Luxembourg.	18290
Razinger S.A., Luxembourg	18301	St Yvette, S.à r.l., Luxembourg	18329
Roscoff Holding S.A.	18297	Stela, S.à r.l., Luxembourg	18325
Roscoff Holding S.A.	18299	Sterling Luxembourg (No. 3), S.à r.l., Luxembourg.	18323
S.IM.INT. S.A., Luxembourg	18322	Sun Sea S.A., Luxembourg	18291
S.IM.INT. S.A., Société Immobilière Internationale, Luxembourg.	18293	Svenska Handelsbanken S.A., Luxembourg	18324
Sacer, S.à r.l., Luxembourg	18326	Synthesis Group S.A., Luxembourg.	18329
(The) Sailor's Fund, Sicav, Luxembourg.	18333	Tamarino S.A.	18329
Sarah S.A., Luxembourg	18295	Topolux S.A., Luxembourg	18300
Satelnat S.A., Luxembourg	18309	TSG Transport Service Grevenmacher S.A., Munsbach	18312
SBB Gospel S.A., Mondorf-les-Bains.	18325	UP Finance S.A.	18292
Seven Summits Capital S.A., Luxembourg	18314	UP Finance S.A.	18292
Smogon S.A., Luxembourg	18290	V.H.I. Verzoletto Holding International S.A., Luxembourg	18297
Sonoco Luxembourg (No 2), S.à r.l., Luxembourg	18300	Vo Consulting Lux S.A., Clémency	18322
Sonoco Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	18326	Warburg Dillon Read Fund Management Company S.A., Luxembourg	18301
Sparinvest S.A., Luxembourg	18330	Work Horse F. S.A., Luxembourg.	18334
Sparinvest S.A., Luxembourg	18330	Work Horse F. S.A., Luxembourg.	18334
Sparinvest S.A., Luxembourg	18330	Xerxes S.A., Luxembourg	18299
Speedlingua S.A., Luxembourg	18331		
St Edouard, S.à r.l., Luxembourg	18336		
St Luke, S.à r.l., Luxembourg	18332		

ST MARIUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 28.373.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01822, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(010707.3/1012/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ST NICOLAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 77.862.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01818, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(010708.3/1012/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SMOGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 83.831.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 janvier 2003

La démission de Monsieur P.C.S. Dirven, administrateur, est acceptée et décharge lui est donnée. Est nommé administrateur de la société en son remplacement, Monsieur Dante Ferroli, né le 17 décembre 1929, à Monteforte Dalpone (Italie), avec adresse professionnelle à Via Ritonda 78/a, I-37047 San Bonifacio.

Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme

SMOGON S.A.

A. de Bernardi / M.-F. Ries-Bonani

Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04286. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010759.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 71.941.

—
Assemblée Générale Annuelle

Il résulte de l'Assemblée Générale Annuelle tenue au siège social en date du 3 février 2003, du rapport des Gérants de la société DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l. que l'actionnaire unique a pris les décisions suivantes pour les comptes annuels de 2001.

1) Décharge accordée aux Gérants pour l'année 2001:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Mrs. Gwen Kennedy

Mr. Robert William Pollock

Décharge accordée au commissaire aux comptes pour l'année 2001:

FISOGEST S.A.

2) Election des nouveaux Gérants:

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Mrs. Gwen Kennedy

Mr. Robert William Pollock

3) Election de FISOGEST S.A. en tant que Commissaire aux Comptes.

4) Les mandats des Gérants et du commissaire aux comptes expireront à la suite de l'Assemblée Générale annuelle appelée à s'exprimer sur les comptes au 30 septembre 2002.

5) La perte qui s'élève à EUR 3.753,06 est reportée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

DRAKE TRAINING & DEVELOPMENTS, S.à r.l.

MANACOR (LUXEMBOURG) S.A.

Gérant

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 février 2003, réf. LSO-AB01997. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009858.3/683/31) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

L.C.I., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7420 Cruchten, 44, rue Principale.
R. C. Luxembourg B 35.713.

Les statuts coordonnés de la prédite société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Biel.

(009706.3/203/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 mars 2003.

SUN SEA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 87.046.

Il résulte des résolutions du procès-verbal du Conseil d'Administration de la société SUN SEA S.A., prise en date du 2 janvier 2003 que:

Monsieur Marco Cameroni, employé privé, né à Novara (I) le 4 septembre 1963 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, a été appelé aux fonctions d'Administrateur en remplacement de Monsieur José-Marc Vincentelli, employé privé, né à Ajaccio (F) le 9 juillet 1955 et demeurant professionnellement à L-2449 Luxembourg, démissionnaire.

Il terminera le mandat de l'Administrateur qu'il remplace.

Le Conseil d'Administration eu égard à la démission de ses fonctions d'Administrateur et de Président du Conseil d'Administration de Monsieur José-marc Vincentelli, appelle M. Marco Cameroni aux fonctions de Président du Conseil d'Administration.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Le domiciliataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03635. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(010076.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

UP FINANCE S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 55.188.

Avec effet au 4 novembre 2002, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C. B 65.906, agissant en sa qualité d'agent domiciliataire a décidé de résilier la convention de services et de domiciliation conclue en date du 5 septembre 2001 avec la société UP FINANCE S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 7 mars 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / C. Schlessler

Senior Manager Legal / Managing Partner

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03486. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009968.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

UP FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 55.188.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 4 novembre 2002

La cooptation de Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Mademoiselle Francesca Barcaglioni, démissionnaire, est ratifiée.

Madame Antonella Graziano, employée privée, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et de Messieurs François Mesenburg, employé privé, demeurant au 95, rue Principale, L-6833 Biwer, Serge Kranczenblum, diplômé M.B.A., demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg et Sandro Capuzzo, employé privé, demeurant professionnellement au 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, Administrateurs et de la société FIN-CONTROLE S.A., Société Anonyme, 13, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg, Commissaire aux Comptes ont démissionné de leur poste respectif pour des raisons personnelles et autres expliquées dans une lettre de démission à part. L'Assemblée n'a pas pu pourvoir à leur remplacement faute de candidatures.

Fait à Luxembourg, le 4 novembre 2002.

Certifié sincère et conforme

Pour UP FINANCE S.A.

SGG

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03512. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010000.3/795/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

AGL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 34.491.

Le siège social de la société est dénoncé avec effet immédiat.

P. Lux.

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03866. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(009897.2/000/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

JOYFINANCE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 46.741.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mars 2003, que:

- Le siège social de la société a été transféré au 25, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, avec effet au 31 janvier 2003.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03297. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010420.3/802/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

IMMOBILIERE JOSEPH II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 83.819.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04049, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature.

(010001.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 mars 2003.

GURMAN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4430 Belvaux, 2, rue Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 28.620.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 mars 2003.

Signature.

(010388.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

DUBELAIR S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 36.780.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04246, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010458.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

PARISSIMMO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 56.537.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04245, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(010459.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

S.IM.INT. S.A., SOCIETE IMMOBILIERE INTERNATIONALE, Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 66.910.

EXTRAIT

Il résulte des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 24 février 2003 que:

- La démission de Monsieur Michel Oberson de son poste d'administrateur a été acceptée.
- Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3 rue de la Chapelle, a été nommé en tant que nouvel administrateur de la société. Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se tiendra en 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04184. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010569.3/317/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

GRAFFHOPPER HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 72.216.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Remich, le 24 mars 2003.

A. Lentz.

(010260.3/221/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

ALLIANCE SANTE EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1330 Luxembourg, 16, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 86.727.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04250, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature.

(010461.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

MARVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 74.038.

L'an deux mille trois, le sept mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Madame Vania Baravini, employée privée, demeurant à Esch-sur-Alzette, agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société anonyme MARVEN S.A., ayant son siège social au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B sous le numéro 74.038, constituée suivant acte reçu le 28 janvier 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 313 du 28 avril 2000;

en vertu d'un pouvoir conféré par décision du conseil d'administration, prise en sa réunion du 5 mars 2003; un extrait du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signé ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexé au présent acte avec lequel il sera formalisé.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

I.- Que le capital social de la société anonyme MARVEN S.A., prédésignée, s'élève actuellement à EUR 520.000,- (cinq cent vingt mille euros) représenté par 5.200 (cinq mille deux cents) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement souscrites et libérées.

II.- Qu'aux termes de l'alinéa 4 de l'article cinq des statuts, le capital autorisé de la société a été fixé à EUR 3.000.000,- (trois millions d'euros) qui sera représenté par 30.000 (trente mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune et le conseil d'administration a été autorisé à décider ce à partir du 28 janvier 2000 et jusqu'au 28 janvier 2005, de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital, l'article cinq des statuts se trouvant alors modifié de manière à correspondre à l'augmentation de capital intervenue.

III.- Que le conseil d'administration, en sa réunion du 5 mars 2003, et en conformité des pouvoirs à lui conférés aux termes de l'article cinq des statuts, a réalisé une augmentation du capital social dans les limites du capital autorisé à concurrence de EUR 480.000,- (quatre cent quatre-vingt mille euros) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de EUR 520.000,- (cinq cent vingt mille euros) à EUR 1.000.000,- (un million d'euros) par l'émission de 4.800 (quatre mille huit cents) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune, entièrement souscrites et libérées intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

IV.- Que le conseil d'administration, après avoir constaté que les actionnaires minoritaires ont renoncé à leur droit préférentiel de souscription, a accepté la souscription de la totalité des actions nouvelles par l'actionnaire majoritaire.

V.- Que les 4.800 (quatre mille huit cents) actions nouvelles ont été souscrites par le souscripteur prédésigné et libérées intégralement en numéraire par versement à un compte bancaire au nom de la société MARVEN S.A., prédésignée, de sorte que la somme de EUR 480.000,- (quatre cent quatre-vingt mille euros) a été mise à la libre disposition de cette dernière, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives des souscription et libération.

VI.- Que suite à la réalisation de cette augmentation dans les limites du capital autorisé, le premier alinéa de l'article cinq des statuts est modifié en conséquence et a désormais la teneur suivante:

«Art. 5. Premier alinéa.

Le capital souscrit est fixé à EUR 1.000.000,- (un million d'euros), représenté par 10.000 (dix mille) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent euros) chacune, entièrement libérées.»

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de sept mille euros (€ 7.000,-).

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: V. Baravini, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, vol. 16CS, fol. 83, case 4. – Reçu 4.800 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

J. Elvinger.

(010428.5/211/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

MARVEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 74.038.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger

(010430.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

SARAH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen.

R. C. Luxembourg B 46.797.

Procès-verbal de l'Assemblée générale extraordinaire

L'an deux mille trois, le 21 janvier à Luxembourg, 13 heures.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société SARAH S.A., société établie et ayant son siège social à L-1636 Luxembourg, 10, rue Willy Goergen, inscrite au registre de commerce de Luxembourg, section B, sous le numéro B 46.799.

La séance est ouverte sous la présidence de M^e Lex Thielen.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Mlle Magalie Hilcher

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Philippe Stroesser.

Les actionnaires présents à l'assemblée et le nombre de parts possédées par chacun d'eux sont les suivantes:

- CATONY INC	1.299 actions
- Lex Thielen	1 action

Monsieur le Président expose et l'assemblée constate:

A.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour seul ordre du jour:

Ordre du jour:

- nomination d'un quatrième administrateur en la personne de Halina Medrala, née le 12 juin 1975 à Jelesnia (Pologne)

B.- Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée pour délibérer valablement telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C.- Que l'intégralité du capital étant représenté, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour, et après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolution

Résolution unique:

L'assemblée décide de nommer administrateur pour une durée de 2 ans Mlle Halina Medrala, née le 12 juin 1975 à Jelesnia (Pologne), avec pouvoir de signature conjoint avec un autre administrateur.

Le mandat de Mlle Medrala expirera à l'issue de l'assemblée générale appelée à voter sur les comptes de l'année 2004.

Cette résolution ayant été adoptée à l'unanimité, l'ordre du jour étant épuisé, aucun autre point n'ayant été soulevé, la séance est levée à 13.30 heures, après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Luxembourg, le 21 janvier 2003.

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Secrétaire / Le Scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04505. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010549.3/000/39) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

EUR@NET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 73.627.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04257, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature.

(010462.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

CAPITAL DEVELOPPEMENT EUROPE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R. C. Luxembourg B 47.206.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04255, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature.

(010463.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 25 mars 2003.

MATERIALS TECHNICS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 52.042.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire tenue ce 11 mars 2003 à 16.15 heures qu'une partie de la prime d'émission qui a été versée lors de l'augmentation de capital constatée le 18 février 2003 est affectée à concurrence de EUR 335.595,55 à l'apurement des résultats reportés arrêtés au 31 décembre 2002.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03327. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010482.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ACCENTURE INTERNATIONAL, Société à responsabilité limitée.

Capital Social: 1.145.369.525,- EUR

Siège social: L-1882 Luxembourg, 1, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 79.873.

RECTIFICATIF

Une erreur relative à deux gérants de la société ACCENTURE INTERNATIONAL ayant été commise dans l'extrait des résolutions prises lors de l'assemblée ordinaire tenue le 30 janvier 2002 à Luxembourg et déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 5 février 2002, le présent extrait annule et remplace le précédent.

Extrait des résolutions prises par l'associé unique de la société le 30 janvier 2002 à Luxembourg

L'associé unique a décidé de nommer Mr Eric C. Green, avocat, demeurant à 1345 Avenue of the Americas, New York, NY 10105 Etats Unis d'Amérique, à compter du 30 janvier 2002.

Suite à ces résolutions, sont gérants de la Société pour une durée indéterminée:

1. Michael Hughes;
2. N. James Shachoy; et
3. Eric C. Green.

Pour Publication et Réquisition

ACCENTURE INTERNATIONAL, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04475. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010593.3/253/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

V.H.I. VERZOLETTO HOLDING INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 65.213.

—
*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires
tenue au siège social à Luxembourg, le 25 novembre 2002*

Monsieur De Bernardi Angelo, Madame Scheifer-Gillen Romaine et Madame Ries-Bonani Marie-Fiore sont renommés administrateurs pour une nouvelle période de deux ans. Monsieur Schaus Adrien est renommé commissaire aux comptes pour la même période. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'an 2004.

Pour extrait sincère et conforme
V.H.I. VERZOLETTO HOLDING INTERNATIONAL S.A.
A. De Bernardi / M-F. Ries-Bonani
Administrateurs

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03696. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010490.3/545/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ARBECO HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 25.432.

—
Extrait des résolutions prises lors du Conseil d'Administration tenu en date du 27 janvier 2003

En conformité avec l'article 49-8 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et les articles 4 et 5 des statuts de la société, le Conseil d'Administration a décidé de procéder au rachat de 20 (vingt) actions rachetables ARBECO HOLDING S.A. au prix de EUR 4.931,66 (quatre mille neuf cent trente et un euros et soixante-six cents) par action.

Certifié sincère et conforme
ARBECO HOLDING S.A.
F. Dumont / J. Misson
Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 31 janvier 2003, vol. 579, fol. 76, case 11. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

(010505.2/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ROSCOFF HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 39.354.

—
ROSCOFF HOLDING S.A., R.C. Luxembourg B 39.354, ayant été liquidée en date du 23 décembre 2002, le contrat de services et de domiciliation signé le 22 décembre 2000 entre la société ROSCOFF HOLDING S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

Luxembourg, le 20 mars 2003.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signature / Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04068. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010520.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

HELUX FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

R. C. Luxembourg B 57.361.

—
HELUX FINANCE S.A., R. C. Luxembourg B 57.361 ayant été liquidée en date du 17 septembre 2002, le contrat de services et de domiciliation signé le 10 septembre 2001 entre la société HELUX FINANCE S.A. et SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. est devenu sans objet.

Luxembourg, le 20 mars 2003.
SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04066. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010523.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

LEASINVEST S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 25.117.

Avec effet au 18 avril 2003, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C. n° B - 65.906, agissant en sa qualité d'agent domiciliataire a décidé de résilier la convention de services et de domiciliation conclue en date du 27 décembre 2000 avec la société LEASINVEST S.A.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J. P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04064. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010525.2/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

GROTTAMAR IMMOBILIERE HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 38.275.

En sa qualité de Domiciliataire, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A. a dénoncé le siège social de la société GROTTAMAR IMMOBILIERE HOLDING S.A. en date du 17 avril 2000.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04062. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010527.2/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CASAROM HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.292.

Avec effet au 2 avril 2003, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C.S. B 65.906, agissant en sa qualité d'agent domiciliataire a décidé de résilier la convention de services et de domiciliation conclue en date du 7 juin 2000 avec la société CASAROM HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04061. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010531.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

N.Y.K. INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 9.218.

DISSOLUTION

Extract of the resolutions taken at the Extraordinary General Meeting of December 30th, 2002

1. The liquidation of N.Y.K. INTERNATIONAL LUXEMBOURG S.A. is closed.

2. All legal documents of the company will be kept during the legal period of five years at 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg.

For true copy

FIN-CONTROLE S.A.

The Liquidator

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04056. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010534.3/795/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

EUROEXPRESS CORPORATION HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.346.

Avec effet au 2 avril 2003, SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, R.C. B n° B 65.906, agissant en sa qualité d'agent domiciliataire a décidé de résilier la convention de services et de domiciliation conclue en date du 7 juin 2000 avec la société EUROEXPRESS CORPORATION HOLDING S.A.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A.

C. Bitterlich / J.-P. Reiland

Senior Manager Legal / Partner

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04060. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010533.2/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ROSCOFF HOLDING S.A., Société Anonyme en liquidation.

R. C. Luxembourg B 39.354.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 23 décembre 2002

1. La liquidation de la société ROSCOFF HOLDING S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

G. Ballinari

Le liquidateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04054. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010535.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

XERXES S.A., Société Anonyme en liquidation.

R. C. Luxembourg B 44.569.

DISSOLUTION

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 26 novembre 2002

1. La liquidation de la société XERXES S.A. est clôturée.
2. Les livres et documents sociaux sont déposés à l'adresse, 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, et y seront conservés pendant cinq ans au moins.

Pour extrait sincère et conforme

FIN-CONTROLE S.A.

Le Liquidateur

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04052. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010539.3/795/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 21, avenue de la Liberté.

R. C. Luxembourg B 31.093.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04458, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

HAUCK & AUFHÄUSER INVESTMENT GESELLSCHAFT S.A.

Signature

(010541.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SONOCO LUXEMBOURG (NO 2), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.611.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la Société en date du 9 mars 2001

L'Associé unique accepte la démission de Monsieur Frank Trent Hill Jr. en tant que membre du Conseil de Gérance de la Société et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat avec effet au 8 mars 2001.

L'Associé unique décide de nommer Madame Isabelle Flamme, gérante, demeurant à Bras N° 20B, B-6600 Bastogne, Belgique, Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg et Monsieur Eric Fort, licencié en droit, demeurant au 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveaux membres du Conseil de Gérance de la société pour une durée indéterminée avec effet au 9 mars 2001.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société en date du 8 mars 2002

L'Associé unique accepte la démission de Monsieur Barry L. Saunders en tant que membre du Conseil de Gérance de la société et lui accorde pleine et entière décharge pour l'exercice de son mandat avec effet au 8 mars 2002.

L'Associé unique décide de nommer Monsieur James Donald Sudlow, gérant, demeurant à Kouterstraat 99, B-3090 Overijse, Belgique, en tant que nouveau membre du Conseil de Gérance de la société pour une durée illimitée avec effet au 8 mars 2002. Le Conseil de Gérance de la société se compose désormais comme suit:

1) Monsieur Charles John Hupfer, directeur de sociétés, né le 16 mai 1946 en Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, demeurant au 912 West Home Avenue, Hartsville, Caroline du Sud 29550, Etats-Unis d'Amérique.

2) Monsieur James Donald Sudlow, gérant né le 28 septembre 1952 à Aiken, Caroline du Sud, Etats-Unis d'Amérique, demeurant à Kouterstraat 99, B-3090 Overijse, Belgique

3) Madame Isabelle Flamme, gérante, née le 4 novembre 1970 à Aye, Belgique, demeurant à Bras N°20B, B-6600 Bastogne, Belgique.

4) Monsieur Guy Harles, maître en droit, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg

5) Monsieur Eric Fort, licencié en droit, né le 15 août 1963 à St. Vith, Belgique, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

SONOCO LUXEMBOURG (NO 2), S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04141. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010540.3/250/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

INTERNAUTIC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 52.508.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Statutaire du 3 avril 2000

La cooptation de Monsieur Giancarlo Cervino, employé privé, demeurant au 20, Boulevard de Verdun, L-2670 Luxembourg, en tant qu'Administrateur en remplacement de Madame Yolande Johanns, démissionnaire est ratifiée. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2001.

Luxembourg, le 3 avril 2000.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04050. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010544.3/795/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

TOPOLUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 21-25, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 45.507.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 février 2003, réf. LSO-AB00331, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mars 2003.

Signatures.

(010557.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ETURIA FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 60.170.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC04293, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour ETURIA FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

I. Asseray / Ch. Nilles

Director / Director

(010546.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

WARBURG DILLON READ FUND MANAGEMENT COMPANY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1150 Luxembourg, 291, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 63.681.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, réf. LSO-AC04285, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour WARBURG DILLON READ FUND MANAGEMENT COMPANY S.A.

UBS FUND SERVICES (LUXEMBOURG) S.A.

I. Asseray / Ch. Nilles

Director / Director

(010547.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

RAZINGER S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 8-10, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 68.281.

DISSOLUTION

L'an deux mille trois, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

A comparu:

La société de droit de British Virgin Islands, dénommée HINDMAR INTERNATIONAL LIMITED, ayant son siège social à Tortola (British Virgin Islands) - P.O. BOX 3175, Road Town

ci-après nommée «l'actionnaire unique»,

ici représentée par Monsieur Jean-Philippe Fiorucci, employé privé, Luxembourg, 12, avenue de la Liberté,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée le 21 février 2003,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Laquelle comparante, représentée comme il est dit, a exposé au notaire et l'a prié d'acter ce qui suit:

* que la société dénommée RAZINGER S.A., société anonyme de droit luxembourgeois, inscrite au registre de commerce à Luxembourg sous le numéro B 68.281, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 8-10 avenue de la Gare, ci-après dénommée «la Société»,

a été constituée par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 14 janvier 1999, acte publié au Mémorial C n° 272 du 20 avril 1999.

* que le capital social de la Société est fixé à CHF 100.000,- (cent mille francs suisses) représenté par 1.000 actions d'une valeur nominale de CHF 100,- (cent francs suisses) chacune;

que la société de droit des Iles Vierges Britanniques HINDMAR INTERNATIONAL LIMITED, s'est rendue successivement propriétaire de la totalité des actions de la Société;

* que l'activité de la Société ayant cessé, l'actionnaire unique, représenté comme dit ci-avant, siégeant comme actionnaire unique en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat;

* que l'actionnaire unique se désigne comme liquidateur de la Société, qu'en cette qualité il requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport aux passifs de la Société actuellement connus ou inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif; qu'en conséquence tout le passif de la société est réglé;

* que l'actif restant est réparti à l'actionnaire unique;

* que les déclarations du liquidateur ont fait l'objet d'une vérification, suivant rapport, conformément à la loi, par le réviseur d'entreprises, GRANT THORNTON REVISION ET CONSEILS S.A., 2, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1330 Luxembourg, désigné «commissaire à la liquidation» par l'actionnaire unique de la Société;

* que partant, la liquidation de la Société est à considérer comme faite et clôturée;

* que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs et au commissaire aux comptes;

* que les livres et documents de la Société sont conservés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société;

Pour l'accomplissement des formalités relatives aux transcriptions, publications, radiations, dépôts et autres formalités à faire en vertu des présentes, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes pour accomplir toutes les formalités.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée en langue française au comparant, ès qualités qu'il agit, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.P. Fiorucci, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, vol. 138S, fol. 29, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 mars 2003.

J. Delvaux.

(010650.3/208/55) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

MARMONT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 10.797.

L'an deux mille trois, le vingt-six février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée MARMONT INTERNATIONAL S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg B 10.797,

constituée sous la dénomination de MARMONT HOLDING S.A. par acte reçu par le notaire André Schwachtgen en date du 27 février 1973, publié au Mémorial C de 1973, page 3431,

et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois en vertu d'un acte reçu par le notaire soussigné en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 57425.

L'assemblée des actionnaires est présidée par Monsieur Jean-Pierre Verlaine, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Laurent Forget, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée des actionnaires désigne comme scrutateur Mademoiselle Corinne Watteyne, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle, après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs de procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I. Suivant la liste de présence, tous les actionnaires, représentant l'intégralité du capital social souscrit sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que la société n'a pas émis d'obligations.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Modification de l'article 3 pour lui donner la teneur suivante:

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.

2. Divers

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité la résolution suivante:

Résolution unique

L'assemblée des actionnaires décide de modifier l'article 3 pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 3.** La société est constituée pour une durée indéterminée.

Elle peut être dissoute par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification de statuts.»

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu en langue française aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: J.P. Verlaine, L. Forget, C. Watteyne, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, vol. 138S, fol. 29, case 5. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

J. Delvaux.

(010663.3/208/54) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

C.F.I.M. COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.532.

L'an deux mille trois, le vingt-huit février.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville,

A comparu:

La SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE, société anonyme de banque avec siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 13.859,

représentée par Monsieur Marco Lagona et Mademoiselle Sophie Jacquet, tous deux employés privés, 19-21, boulevard du Prince Henri, Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée C.F.I.M. COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.A., ayant son siège social à Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg B n° 79.532,

constituée aux termes d'un acte reçu en date du 12 décembre 2000 par le susdit notaire Jacques Delvaux, publié au Mémorial C-2001, page 25.844, et les statuts ont été modifiés suite à un constat d'augmentation de capital reçu par le même notaire en date du 27 février 2002, publié au Mémorial C de 2002, page 43166,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du conseil d'administration de la Société, prise en sa réunion du 28 février 2003,

une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité du timbre et de l'enregistrement.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentant d'acter les déclarations suivantes:

1) Que le capital social de la société prédésignée s'élève actuellement à EUR 290.000 (deux cent quatre-vingt-dix mille Euro), représenté par 29.000 (vingt-neuf mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune.

2) Qu'aux termes de l'alinéa 3 de l'article 5 des statuts, la société a un capital autorisé qui est fixé à EUR 10.000.000 (dix millions d'Euro), représenté par 1.000.000 (un million) d'actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euro) chacune,

et que le même article autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

Les alinéas 5 et suivants du même article 5 des statuts sont libellés comme suit:

Le Conseil d'Administration est autorisé, pendant une période de cinq ans prenant fin le 12 décembre 2005, à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé.

Ces augmentations du capital peuvent, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration, être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission à libérer totalement ou partiellement en espèces, en nature ou par compensation avec des créances certaines, liquides et immédiatement exigibles vis-à-vis de la société ou même, en cas d'autorisation adéquate de l'assemblée ayant décidé la constitution de ces réserves ou primes, par incorporation de bénéfices reportés, de réserves disponibles ou de primes d'émission, ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le conseil d'administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

3) Que dans sa réunion du 28 février 2003, le conseil d'administration a décidé de réaliser une augmentation de capital jusqu'à concurrence de EUR 330.000,- (trois cent trente mille Euros),

pour le porter de son montant actuel de EUR 290.000,- (deux cent quatre-vingt-dix mille Euros) à EUR 620.000 (six cent vingt mille Euros),

par l'émission de 33.000 (trente-trois mille) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix Euros) chacune, à libérer intégralement en numéraire et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions anciennes,

et d'accepter la souscription de ces nouvelles actions par les anciens actionnaires, plus amplement renseignés aux annexes dudit procès-verbal du conseil d'administration, lesquels ont souscrit à la totalité des 33.000 (trente-trois mille) actions nouvelles au prorata de leur participation actuelle, et les ont libérées moyennant une contribution en espèces totale de EUR 330.000 (trois cent trente mille Euros).

4) La réalisation de l'augmentation de capital est constatée par le notaire instrumentant sur le vu des documents de souscription.

La somme de EUR 330.000 (trois cent trente mille Euros) se trouve être à la disposition de la société ainsi qu'il en a été justifié au notaire par certificat bancaire.

5) Que suite à la réalisation de l'augmentation ci-dessus, le capital se trouve porté à EUR 620.000 (six cent vingt mille Euros),

de sorte que le premier alinéa de l'article 5 des statuts aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital souscrit est fixé à EUR 620.000 (six cent vingt mille Euros), représenté par 62.000 (soixante-deux mille) actions d'une valeur nominale de EUR 10 (dix Euros) chacune.»

Frais

Les frais, dépenses, honoraires ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société ou mis à sa charge en raison des présentes sont évalués approximativement à EUR 4.750,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation données aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. Lagona, S. Jacquet, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 4 mars 2003, vol. 138S, fol. 29, case 4. – Reçu 3.300 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

J. Delvaux.

(010664.3/208/77) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

C.F.I.M. COMPAGNIE FINANCIERE D'INVESTISSEMENTS MOBILIERS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 79.532.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 février 2003, actée sous le n° 114 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux

Notaire

(010665.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

F&C FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1736 Senningerberg, 1A, Heienhaff.

R. C. Luxembourg B 82.782.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 décembre 2002

L'Assemblée donne quitus aux Administrateurs pour l'exercice de leur mandat pendant l'année sociale se terminant au 30 septembre 2002.

L'assemblée approuve la cooptation de Monsieur Laurence Llewellyn en remplacement de Mr. Wolf Rüdiger Feiler dans le conseil d'administration de F&C FUND.

Les Administrateurs sont élus pour une période de un an et leur mandat prendra fin à issue de l'Assemblée Générale Annuelle de l'an 2003 statuant sur les comptes au 30 septembre 2003.

La résolution est prise de réélire PricewaterhouseCoopers, S.à r.l. pour la même période que les administrateurs.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour F&C FUND

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01959. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010653.3/032/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

LaSalle EURO GROWTH II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Registered office: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.511.

In the year two thousand three, on the fifteenth day of January,
Before Mr Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg,

There appeared

LaSalle EURO GROWTH II, S.à r.l., having its registered office in L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, acting as general partner (gérant commandité) (the «General Partner») of LaSalle EURO GROWTH II SCA., having its registered office in 35, boulevard du Prince Henri L-1724 Luxembourg;

general partner here represented by Mme Dunja Pralong-Damjanovic, lawyer, residing at Luxembourg

pursuant to resolutions of the General Partner included in a meeting of the managers dated January 13, 2003.

The proxyholder appointed Hubert Janssen, lawyer, residing in Torgny (Belgium), as secretary of the deed.

The appearing person, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to record his declarations as follows:

1.- The Company has been incorporated pursuant to a deed dated of 9 November 2001 published in Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 405 of March 13, 2002 and its Articles of Incorporation have been amended for the last time by deed enacted on October 18, 2002 and on January 14, 2003.

2.- The subscribed share capital (hereinafter, the «Subscribed Capital») of the Partnership is currently as follows:

«The issued share capital of the Company is set at twenty three million seventy four thousand eighty eight Euros (EUR 23,074,088.-), divided into nine million four hundred and eighty six thousand seventy four (9,486,074) Class A Ordinary Shares, two million thirty five thousand four hundred seventy one (2,035,471) Class B Ordinary Share, one (1) Class C Preference Share and fifteen thousand four hundred ninety seven (15,497) Class D Unlimited Shareholder Shares with a par value of two Euros (2.- EUR).

In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of two million three hundred and seven thousand four hundred and fifty one Euros and twenty cents (EUR 2,307,451.20) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Preference Shares and the Class D Unlimited Shareholder.

Whereof two million three hundred and seven thousand four hundred and eight Euros and eighty cents (2,307,408.8) have been allocated to the legal reserve which consequently amounts to ten per cent of the subscribed share capital of the Company.»

3.- In accordance with Article 8 of the Articles of association of the Company, pursuant to the provisions of a shareholders' agreement which may be adopted from time to time between the Company and the Shareholders of the Company, on the Subsequent Closing Date(s) the Additional Shareholders will purchase from each of the First Shareholders, on a pro rata basis, such number of Shares as will result in the Additional Shareholder holding its Rateable Share of all Shares then in issue. The Class B Ordinary Shares acquired by an Additional Class A Shareholder will immediately upon such acquisition be converted into Class A Ordinary Shares and the Class A Ordinary Shares acquired by an Additional Class B Shareholder will immediately upon such acquisition be converted into Class B Ordinary Shares.

The manager shall procure that such conversion be recorded as soon as possible by a notarial deed to permit any subsequent amendments to the articles of association of the Company.

4. Thereupon the Board of Managers resolved:

- to acknowledge the following transfers of Class A Ordinary Shares and which have occurred on 4 December 2002 between the Class A Shareholders and the Additional Class A Shareholders of the Company:

Share Type	Number	From	To
Class A Ordinary	35,766	LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l.	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Class A Ordinary	321,904	LaSalle Investment Limited Partnership	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Class A Ordinary	715,343	Arbejdsmarkedets Tillaegspension (ATP)	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Class A Ordinary	251,777	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	Galleria Capital Partners V
Class A Ordinary	8,585	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	Jerry Rose
Class A Ordinary	168,845	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	Empleados de Telefonica de Espana, Fondo de Pensiones («Fonditel»)
Class A Ordinary	214,603	Avero Pensioenverzekeringen N.V.	Fonditel
Class A Ordinary	131,648	BEGG (Nominees) Ltd	Fonditel
Class A Ordinary	11,421	BEGG (Nominees) Ltd	Davy Nominees Ltd
Class A Ordinary	429,207	Tamweelview S.A.	Davy Nominees Ltd
Class A Ordinary	143,068	An Post Superannuation Scheme	Davy Nominees Ltd
Class A Ordinary	100,124	Kuwait Fund for Arabic Development	Davy Nominees Ltd
Class A Ordinary	42,945	Kuwait Fund for Arabic Development	Storebrand Livsforsikring AS

- to acknowledge the following transfers of Class B Ordinary Shares which have occurred on 4 December 2002 between the Class B Shareholders and the Additional Class A Shareholders of the Company:

Share Type	Number	From	To
Class B Ordinary	71,534	Gothaer Rückversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Class B Ordinary	143,068	Asstel Lebensversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd

Class B Ordinary 143,068 Gothaer Lebensversicherung Aktiengesellschaft Davy Nominees Ltd
 Class B Ordinary 71,534 Berlin-Kölnische Krankenversicherung Aktiengesellschaft Davy Nominees Ltd
 - to acknowledge the conversion pursuant to article 8 of the articles of association of LEG II SCA of the Class B Ordinary Shares of LEG II SCA acquired by the Additional Class A Shareholders into Class A Ordinary Shares as follows:

Share Type	Number	From	To
Class B Ordinary to Class A Ordinary	71,534	Gothaer Rückversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Class B Ordinary to Class A Ordinary	143,068	Asstel Lebensversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Class B Ordinary to Class A Ordinary	143,068	Gothaer Lebensversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Class B Ordinary to Class A Ordinary	71,534	Berlin-Kölnische Krankenversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd

- to acknowledge that the issued share capital of LEG II SCA as of the date of the present resolutions is subscribed as follows:

Share Type	Number	Holder	Price
Class A Ordinary	772,643	LaSalle Investment Limited Partnership	2.20 EUR
Class A Ordinary	85,849	LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l.	2.20 EUR
Class A Ordinary	1,030,190	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	2.20 EUR
Class A Ordinary	1,716,984	Arbejdsmarkedets Tillaegspension (ATP)	2.20 EUR
Class A Ordinary	515,095	Avéro Pensioenverzekeringen N.V.	2.20 EUR
Class A Ordinary	772,643	Storebrand Livsforsikring AS	2.20 EUR
Class A Ordinary	343,396	BEGG (Nominees) Ltd	2.20 EUR
Class A Ordinary	1,030,190	Tamweelview S.A.	2.20 EUR
Class A Ordinary	343,397	An Post Superannuation Scheme	2.20 EUR
Class A Ordinary	343,396	Kuwait Fund for Arabic Development	2.20 EUR
Class A Ordinary	1,324,790	Galleria Capital Partners V S.C.A.	2.20 EUR
Class A Ordinary	8,585	Jerry Rose	2.20 EUR
Class A Ordinary	515,096	Empleados De telefonica E Espana, Fondo de Pensiones («Fonditel»)	2.20 EUR
Class A Ordinary	1,113,024	Davy Nominees Ltd	2.20 EUR
Class B Ordinary	343,397	Gothaer Lebensversicherung Aktiengesellschaft	2.20 EUR
Class B Ordinary	171,698	Gothaer Rückversicherung Aktiengesellschaft	2.20 EUR
Class B Ordinary	343,397	Asstel Lebensversicherung Aktiengesellschaft	2.20 EUR
Class B Ordinary	171,698	Berlin-Kölnische Krankenversicherung AG	2.20 EUR
Class B Ordinary	576,077	Nuernberger Versicherungsgruppe	2.20 EUR
Class B Ordinary	1	LaSalle Euro Growth Zwei Beteiligungs GmbH	2.20 EUR
Class C Preference	1	LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l.	2.20 EUR
Class D Unlimited Shareholder	15,497	LaSalle Euro Growth II, S.à r.l.	2.20 EUR

- to acknowledge that the issued share capital clause contained in article 5 of the articles of association of the Company shall be amended as follows:

«The issued share capital of the Company is set at twenty three million seventy four thousand eighty eight Euros (EUR 23,074,088.-) divided into:

- Nine million nine hundred fifteen thousand two hundred seventy eight (9,915,278) Class A Ordinary Shares allocated to the Class A Shareholders,
- One million six hundred six thousand two hundred sixty eight (1,606,268) Class B Ordinary Shares allocated to the Class B Shareholders,
- one (1) Class C Preference Share allocated to the Class C Shareholder,
- fifteen thousand four hundred ninety seven (15,497) Class D Unlimited Shareholder Shares allocated to the Unlimited Shareholder each of a par value of two Euros (2.- EUR) per share, all of which are fully paid up.

In addition to the issued share capital, issue premiums for a total amount of two million three hundred and seven thousand four hundred and fifty one Euros and twenty cents (EUR 2,307,451.20) have been paid on the Class A Ordinary Shares, the Class B Ordinary Shares, the Class C Preference Shares and the Class D Unlimited Shareholder.

Whereof two million three hundred and seven thousand four hundred and eight Euros and eighty cents (2,307,408.80) have been allocated to the legal reserve which consequently amounts to ten per cent of the subscribed share capital of the Company.»

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

After reading the present deed to the appearing person and the secretary, they signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française:

L'an deux mille trois, le quinze janvier,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

LaSalle EURO GROWTH II, S.à r.l., ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri, agissant en qualité de gérant commandité (le «Gérant Commandité») de la société en commandite par actions LaSalle EURO GROWTH II SCA., ayant son siège à L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri (la «Société»), commandité ici représenté par Mme Dunja Pralong-Damjanovic, juriste, demeurant à Luxembourg en vertu de résolutions du Gérant Commandité incluses dans une assemblée des gérants de la Société actée le 14 janvier 2003.

Le mandataire a désigné Hubert Janssen, juriste, demeurant à Torgny (Belgique), en tant que secrétaire de l'acte.

Le comparant, agissant en sa capacité, a requis le notaire soussigné de prendre acte des déclarations suivantes:

1) La Société en commandite par actions LaSalle EURO GROWTH II SCA. a été constituée suivant acte reçu le 9 novembre 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 405 du 13 mars 2002, est inscrite au registre de commerce de Luxembourg à la section B sous le numéro 84.511 et ses statuts ont été modifiés à diverses reprises et pour les dernières fois suivant actes du 18 octobre 2002 et du 14 janvier 2003 qui précède juste celui-ci.

2) Le capital social souscrit de la Société (ci-après le «Capital Souscrit») actuellement comme suit:

Le capital social émis de la Société est actuellement fixé à vingt trois millions soixante-quatorze mille quatre-vingt-huit euros (EUR 23.074.088,-) divisé en neuf millions quatre cent quatre-vingt-six mille soixante-quatorze (9.486.074) actions ordinaires de classe A, deux millions trente cinq mille quatre cent soixante et onze (2.035.471) actions ordinaires de classe B, une (1) action privilégiée de classe C et quinze mille quatre cent quatre vingt-dix-sept (15.497) actions de commandité de classes D allouées à l'actionnaire commandité, ayant toutes et chacune une valeur nominale de 2,- € (deux euros).

En plus du capital social émis, des primes d'émission pour un montant total de deux millions trois cent sept mille quatre cent cinquante et un euros et vingt cents (2.307.451,20 EUR) ont été payées pour les actions ordinaires de classe A, les actions ordinaires de classe B, les actions privilégiées de classe C et les actions de commandité de classes D allouées à l'actionnaire commandité. Deux millions trois cent sept mille quatre cent huit euros et quatre-vingt centimes ont été alloués à la réserve légale, laquelle s'élève, par conséquent, à dix pour cent du capital souscrit.

3) Conformément à l'article 8 des statuts de la Société, conformément aux dispositions d'une convention d'actionnaires qui pourra de temps en temps être adoptée entre la société et les actionnaires de la société, à la date du ou des closings subséquents, les actionnaires additionnels achèteront à chacun des premiers actionnaires, au prorata, le nombre d'actions faisant que l'actionnaire additionnel détiendra sa part proportionnelle de toute action émise à cette date. Les actions ordinaires de classe B acquises par un actionnaire additionnel de classe A seront immédiatement après une telle acquisition converties en actions ordinaires de classe A et les actions ordinaires de classe A acquises par un actionnaire additionnel de classe B seront immédiatement après une telle acquisition converties en actions ordinaires de classe B.

Le gérant commandité prendra toutes les dispositions pour que ces conversions soient enregistrées dans un acte notarié dans les meilleurs délais pour permettre toute modification subséquente aux statuts de la Société.

4) Ensuite, le Conseil de Gérance a décidé:

- de constater les transferts suivants d'actions de classe A, lesquels sont intervenus le 4 décembre 2002 entre les actionnaires de classe A et les actionnaires de classe A additionnelle de la Société:

Catégorie	Nombre	De	A
Ordinaire de Classe A	35.766	LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l.	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Ordinaire de Classe A	321.904	LaSalle Investment Limited Partnership	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Ordinaire de Classe A	715.343	Arbejdsmarkedets Tillaegspension (ATP)	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Ordinaire de Classe A	251.777	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	Galleria Capital Partners V S.C.A.
Ordinaire de Classe A	8.585	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	Jerry Rose
Ordinaire de Classe A	168.845	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	Empleados de Telefonica de Espana, Fondo de Pensiones («Fonditel»)
Ordinaire de Classe A	214.603	Avero Pensioenverzekeringen N.V:	Fonditel
Ordinaire de Classe A	131.648	BEGG (Nominees) Ltd	Fonditel
Ordinaire de Classe A	11.421	BEGG (Nominees) Ltd	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe A	429.207	Tamweelview S.A.	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe A	143.068	An Post Superannuation	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe A	100.124	Kuwait Fund for Arabic Development	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe A	42.945	Kuwait Fund for Arabic Development	Storebrand Livsforsikring AS

- de constater les transferts suivants d'actions de classe B, lesquels sont intervenus le 4 décembre 2002 entre les actionnaires de classe B et les actionnaires additionnels de classe A de la Société:

Catégorie	Nombre	De	A
Ordinaire de Classe B	71.534	Gothaer Rückversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe B	143.068	Asstel Lebensversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe B	143.068	Gothaer Lebensversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd
Ordinaire de Classe B	71.534	Berlin-Kölnische Krankenversicherung Aktiengesellschaft	Davy Nominees Ltd

- de constater la conversion effectuée en vertu de l'article 8 des statuts de LEG II SCA des Actions Ordinaires de Classe B de LEG II SCA acquises par les Actionnaires Additionnels de Classe A en Actions Ordinaires de Classe A comme suit:

Catégorie d'actions	Nom- De bre	A
d'Ordinaires de Classe B en Ordinaires de Classe A	71.534	Gothaer Rückversicherung Aktiengesellschaft Davy Nominees Ltd
d'Ordinaires de Classe B en Ordinaires de Classe A	143.068	Asstel Lebensversicherung Aktiengesellschaft Davy Nominees Ltd
d'Ordinaires de Classe B en Ordinaires de Classe A	143.068	Gothaer Lebensversicherung Aktiengesellschaft Davy Nominees Ltd
d'Ordinaires de Classe B en Ordinaires de Classe A	71.534	Berlin-Kölnische Krankenversicherung Aktiengesellschaft-Davy Nominees Ltd

- de constater que le capital social de LEG II SCA au jour de présentes résolutions est souscrit comme suit:

Catégorie d'action	Nombre	Actionnaire	Prix
Ordinaire de Classe A	772.673	LaSalle Investment Limited Partnership	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	85.849	LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l.	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	1.030.190	Electricity Supply Board Pension Fund (ESB)	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	1.716.984	Arbejdsmarkedets Tillaegspension (ATP)	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	515.095	Avéro Pensioenverzekeringen N.V.	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	772.643	Storebrand Livsforsikring AS	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	343.396	BEGG (Nominees) Ltd	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	1.030.190	Tamweelview S.A.	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	343.397	An Post Superannuation Scheme	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	343.396	Kuwait Fund for Arabic Development	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	1.324.790	Galleria Capital Partners V S.C.A.	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	8.585	Jerry Rose	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	515.096	Empleados De telefonica E Espana, Fondo de Pensiones («Fonditel»)	2,20 EUR
Ordinaire de Classe A	1.113.024	Davy Nominees Ltd	2,20 EUR
Ordinaire de Classe B	343.397	Gothaer Lebensversicherung Aktiengesellschaft	2,20 EUR
Ordinaire de Classe B	171.698	Gothaer Rückversicherung Aktiengesellschaft	2,20 EUR
Ordinaire de Classe B	343.397	Asstel Lebensversicherung Aktiengesellschaft	2,20 EUR
Ordinaire de Classe B	171.698	Berlin-Kölnische Krankenversicherung AG	2,20 EUR
Ordinaire de Classe B	576.077	Nuernberger Versicherungsgruppe	2,20 EUR
Ordinaire de Classe B	1	LaSalle Euro Growth Zwei Beteiligungs GmbH	2,20 EUR
Privilégiées de Classe C	1	LaSalle Investment (Luxembourg), S.à r.l.	2,20 EUR
de Commandité de Classe D	15.497	LaSalle Euro Growth II, S.à r.l.	2,20 EUR

- de constater qu'en conséquence la clause relative au capital social souscrit compte tenu à l'article 5 des statuts de la société sera modifiée comme suit:

«Le capital social émis de la société est fixé vingt trois millions soixante-quatorze mille quatre-vingt-huit euros (EUR 23.074.088,-) divisé en:

- 9.915.278 (neuf millions neuf cent quinze mille deux cent soixante-dix-huit) actions ordinaires allouées aux actionnaires de classe A
- 1.606.268 (un million six cent six mille deux cent soixante huit) actions ordinaires de classe B allouées aux actionnaires de classe B
- 1 (une) action préférentielle de classe C allouée à l'actionnaire de classe C
- 15.497 (quinze mille quatre cent quatre vingt-dix-sept) actions commanditées de classe D allouées à l'actionnaire commandité

chacune ayant une valeur nominale de 2,- € (deux Euros) par action, entièrement libérées.

En plus du capital émis, des primes d'émission pour un montant total de 2.307.451,20 € (deux millions trois cent sept mille quatre cent cinquante et un Euros et vingt Centimes) ont été payées sur les actions ordinaires de classe A, les actions ordinaires de classe B, les actions privilégiées de classe C et les actions de commandités de classe D.

De ce montant, 2.307.408,80 € (deux millions trois cent sept mille quatre cent huit euros et quatre-vingt Centimes) a été alloué à la réserve légale qui s'élève par conséquent à 10 % du capital social souscrit de la société.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la même date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui parle et comprend l'anglais déclare que le comparant l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise suivi d'une version française et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire et au secrétaire, ils ont signé le présent acte avec le notaire.

Signé: D. Pralong-Damjanovic, H. Janssen, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 janvier 2003, vol. 137S, fol. 84, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Releveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 février 2003.

J. Elvinger.

(010681.5/211/258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

LaSalle EURO GROWTH II S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R. C. Luxembourg B 84.511.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(010682.3/211/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SATELNET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 19, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 92.220.

STATUTS

L'an deux mille trois, le dix-huit février.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- La société CLICKRANGE LIMITED, une société régie par les lois du Royaume-Uni, établie et ayant son siège social au 29, Lugdate Hill Londres EC4M 7JE (Royaume-Uni);

2.- Monsieur Jean Debierre, administrateur de société, demeurant à Berthre, F-85290 Mortagne sur Sevre;

3.- Monsieur Patrick Berthier, administrateur de société, demeurant au 540 Kereuneut Huella, F-29470 Plougastel Daoulas;

4.- Monsieur Marc Simonnet, administrateur de société, demeurant à Les Judices, F-85300 Challans;

5.- Monsieur Jackie Panier, administrateur de société, demeurant au 1, Allée des Ormes, F-17110 St. Georges De Didonne;

Les parties comparantes ci-avant désignées sub 1.- à sub 5.- inclus, sont toutes ici représentées par:

Monsieur Brendan D. Klapp, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux (Luxembourg),

en vertu de cinq (5) procurations données à Londres (Royaume-Uni), respectivement à Luxembourg, le 12 février 2003.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par le mandataire des parties comparantes et par le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être soumises en même temps avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle personne comparante, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant, de dresser acte constitutif d'une société anonyme que les parties prémentionnées déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient dans la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme qui prend la dénomination de SATELNET S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du Conseil d'Administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège de la société pourra être transféré, par décision de l'assemblée extraordinaire des actionnaires, à tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg.

Lorsque surviendront ou seront à craindre des événements extraordinaires, d'ordres politique, économique ou social, et de nature à compromettre l'activité au siège ou la communication aisée de ce siège avec les pays étrangers, celui-ci pourra être transféré dans tous autres pays jusqu'à complet retour à une situation jugée normale, sans toutefois que cette mesure ne puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Dans l'hypothèse ci-dessus évoquée, déclaration de transfert du siège social sera effectuée, et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de sa gestion courante.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet l'importation et l'exportation de tous matériels et de toutes marchandises de toute nature et les prestations d'intermédiaires pouvant s'y rapporter. La société a également pour objet l'importation et l'ex-

portation de tous matériels et appareils multifonctions informatiques et de communication ainsi que les prestations s'y rapportant.

La société a pour objet l'activité de tout service de commerce généralement quelconque dans des domaines en rapport avec des projets de toute nature considérés sous les aspects d'ordre commercial et stratégique et en général, la réalisation de toute opération commerciale en relation directe ou indirecte avec les secteurs prédécrits, de manière à en faciliter l'accomplissement ainsi que la prestation de services d'intermédiation.

La société peut en outre, prendre des participations sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, et en assure la gestion, le contrôle et la mise en valeur.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ses brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés, tous concours, prêts, avances et garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.

Art. 5. Le capital social souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) et se trouve représenté par trois cent dix (310) actions ordinaires, sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont libellées au porteur, sauf pour celles dont la loi exige qu'elles demeurent nominatives.

Le capital autorisé est fixé à cent mille euros (100.000,- EUR) qui sera représenté par des actions, sans désignation de valeur nominale.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises sous forme d'actions avec ou sans prime d'émission et libérées par apport en nature ou en numéraire, par compensation avec des créances ou de toute autre manière à déterminer par le conseil d'administration. Le conseil d'administration est spécialement autorisé, pendant une durée de cinq (5) ans à compter de la date de publication des présents statuts au Mémorial C, à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation de capital.

Chaque fois que le Conseil d'Administration aura fait constater authentiquement une augmentation du capital souscrit, le présent article sera à considérer comme automatiquement adapté à la modification intervenue.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un Conseil composé de trois (3) membres au moins, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale des actionnaires pour une durée qui ne peut excéder six ans, et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les autres administrateurs peuvent pourvoir à son remplacement, à titre provisoire. Dans cette hypothèse, l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de sa plus prochaine réunion.

Art. 7. Le Conseil d'Administration se réunit à la demande de deux (2) administrateurs.

Il ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans toutefois qu'un administrateur ne puisse détenir plus d'une procuration.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions inscrites à l'ordre du jour, par lettre, télégramme, télécopie ou e-mail, ces trois derniers supports nécessitant une confirmation écrite postérieure.

Toute décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil d'Administration.

Art. 8. Toute décision du Conseil est prise à la majorité absolue des votants. En cas de partage, la voix du président de séance est prépondérante.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du Conseil d'Administration sont signés par tous les membres présents.

Les copies ou extraits sont certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour procéder à tous actes d'administration et de disposition conformes à l'objet social. Sont de sa compétence tous les actes qui ne sont pas expressément de celle de l'assemblée générale, en raison de la Loi ou des statuts.

Art. 11. Le Conseil d'Administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tiers qui ne sont pas nécessairement actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de deux (2) administrateurs dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué ou par la signature individuelle d'un délégué du con-

seil dans les limites de ses pouvoirs. La signature d'un seul administrateur sera toutefois suffisante pour représenter valablement la société dans ses rapports avec les administrations publiques.

Art. 13. La société est placée sous la surveillance d'un ou de plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération. La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne peut cependant excéder six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle dispose des pouvoirs les plus étendus pour connaître des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la Loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège de la société, le dernier vendredi du mois d'avril de chaque année à 16.00 heures.

Si cette date coïncide avec un jour férié, l'assemblée générale se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée lorsque la demande émane d'actionnaires représentant le cinquième du capital social. Cette demande est transmise par écrit au conseil d'administration.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier de chaque année et s'achève le trente et un décembre de la même année.

Le Conseil d'Administration établit les comptes annuels selon la forme et dans les conditions prévues par la Loi.

Le Conseil d'Administration remet au(x) commissaire(s) les pièces y afférentes accompagnées d'un rapport sur les opérations menées par la société au cours de l'exercice écoulé, un mois au moins avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire.

Art. 19. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Chaque année, il est prélevé cinq pour cent de ce bénéfice, somme représentant le fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque ladite réserve atteint dix pour cent du capital social.

Le solde du bénéfice est tenu à la libre disposition de l'assemblée générale.

Le Conseil d'Administration peut verser des acomptes sur dividendes, sous réserve de l'observation des règles y relatives.

Dissolution

Art. 20. La société est dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant selon les modalités prévues dans l'hypothèse d'une modification des statuts. La liquidation est effectuée par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine l'étendue de leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La Loi du 10 août 1915 et ses amendements ultérieurs s'appliqueront, relativement au fonctionnement de la société, dans tous les cas où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se terminera le 31 décembre 2003.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Souscription et libération

Les parties comparantes précitées ont entièrement souscrit les trois cent dix (310) actions créées, de la manière suivante:

1.- La société CLICKRANGE LTD, deux cent quarante-six actions	246
2.- Monsieur Jean Debierre, prénommé, seize actions	16
3.- Monsieur Patrick Berthier, prénommé, seize actions	16
4.- Monsieur Marc Simonnet, prénommé, seize actions	16
5.- Monsieur Jackie Panier, prénommé, seize actions	16
Total: trois cent dix actions	310

Les actions ainsi souscrites ont été seulement libérées à hauteur de sept mille huit cents euros (7.800,- EUR) de sorte que cette somme se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire instrumentaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément le respect.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges qui incombent à la société sous quelque forme que ce soit, ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève approximativement à la somme de mille six cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les parties comparantes, représentées comme il est dit ci-avant, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire à laquelle elles se reconnaissent dûment convoquées et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à cinq (5) et celui des commissaires à un (1).

Deuxième résolution

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- 1.- Monsieur Jean Debierre, administrateur de société, demeurant à Bertre, F-85290 Mortagne Sur Sevre;
- 2.- Monsieur Patrick Berthier, administrateur de société, demeurant au 540 Kereuneut Huella, F-29470 Plougastel Daoulas;
- 3.- Monsieur Marc Simonnet, administrateur de société, demeurant Les Judices, F-85300 Challans;
- 4.- Monsieur Jackie Panier, administrateur de société, demeurant au 1, Allée des Ormes, F-17110 St. Georges De Didonne;
- 5.- Monsieur Pascal Robinet, directeur de société, avec adresse professionnelle au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Troisième résolution

Est appelée aux fonctions de commissaire:

la société C.I.C.L. SOCIETE DE CONSEILS S.A., (R.C. Luxembourg, section B numéro 60.771), une société anonyme de droit luxembourgeois, établie et ayant son siège social au 47, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Quatrième résolution

Les mandats des administrateurs et du commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2008.

Cinquième résolution

Le siège social de la société est fixé au 19, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg.

Sixième résolution

Faisant usage de la faculté offerte par l'article onze (11) des statuts, l'assemblée nomme en qualité de premier administrateur-délégué de la société, Monsieur Jean Debierre, prénommé, lequel pourra engager la société sous sa seule signature, dans le cadre de la gestion journalière dans son sens le plus large, y compris toutes opérations bancaires.

Remarques

Avant la clôture des présentes, le notaire instrumentant a attiré l'attention des constituants sur les dispositions de l'article 43 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, relatif à la forme des actions émises et représentatives du capital social ci-avant fixé.

Il a encore attiré l'attention des parties constituantes sur la nécessité d'obtenir des autorités compétentes les autorisations et agréments éventuellement requises pour exercer les activités plus amplement décrites comme objet social à l'article quatre des présents statuts.

Dont acte, fait et passé à Belvaux, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture, la personne comparante prémentionnée, agissant ès-dites qualités, a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: B. D. Klapp, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 20 février 2003, vol. 875, fol. 29, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): M. Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 13 mars 2003.

J.-J. Wagner.

(010839.3/239/208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

TSG TRANSPORT SERVICE GREVENMACHER S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-5365 Munsbach, 22, Parc d'Activités Syrdall.

H. R. Luxemburg B 73.126.

Auszug aus dem Protokoll der Ausserordentlichen Generalversammlung vom 20. März 2003

1. Die Hauptversammlung akzeptiert den Rücktritt der Verwaltungsratsmitglieder Thomas Felten, Udo Bell und Mike Steffen, und erteilt ihnen vollen Entlast für die Ausübung ihrer Mandate bis zum heutigen Tag.

2. Die Hauptversammlung akzeptiert den Rücktritt des Kommissars UCI UNITED CONSULTANTS INTERNATIONAL S.A. und erteilt ihm vollen Entlast für die Ausübung seines Mandates bis zum heutigen Tag.

Munsbach, den 20. März 2003.

Unterschrift / Unterschrift / Unterschrift

Der Sekretär / Der Stimmzähler

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04420. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010597.3/000/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

INTERNATIONAL PARTNERS AND ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.303.

L'an deux mille trois, le six mars.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme INTERNATIONAL PARTNERS AND ASSOCIATES S.A., ayant son siège social à Luxembourg, R. C. Luxembourg section B numéro 44.303, constituée suivant acte reçu le 17 juin 1993, publié au Mémorial C de 1993, page 20280.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Rachel Uhl, juriste, demeurant à Kédange, France.

Le président désigne comme secrétaire et l'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Van Hees, juriste, demeurant à Messancy, Belgique.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Qu'il ressort de la liste de présence que les mille deux cent cinquante (1.250) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont les actionnaires ont été préalablement informés.

III.- Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Abandon du régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et adoption du statut d'une société de participations financières (Soparfi) en remplaçant l'article quatre des statuts comprenant l'objet social par le texte suivant:

«**Art. 4.** La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et de licences, leur gestion et leur mise en valeur, ainsi que toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet, en empruntant notamment avec ou sans garantie et en toutes monnaies, par la voie d'émissions d'obligations qui pourront également être convertibles et/ou subordonnées et de bons et en accordant des prêts ou garanties à des sociétés dans lesquelles elle aura pris des intérêts.

En outre, la société peut effectuer toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptible d'en faciliter la réalisation.

2) Modification afférente des statuts.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'abandonner le régime fiscal instauré par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding et d'adopter le statut d'une société de participation financière régie par les dispositions instaurées par le règlement grand-ducal relatif du 24 décembre 1990 concernant les sociétés dites usuellement «soparfi».

Deuxième résolution

Afin de mettre les statuts en concordance avec la résolution qui précède, l'assemblée décide de remplacer l'article quatre des statuts définissant l'objet de la société pour lui donner la teneur reprise à l'ordre du jour de la présente assemblée.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Signé): R. Uhl, P. Van Hees, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 14 mars 2003, vol. 16CS, fol. 82, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

J. Elvinger.

(011227.5/211/52) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

INTERNATIONAL PARTNERS AND ASSOCIATES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 44.303.

Les statuts coordonnés ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Elvinger.

(011229.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 mars 2003.

SEVEN SUMMITS CAPITAL S.A., Société Anonyme.
 Registered office: L-1734 Luxembourg, 2, rue Carlo Hemmer.
 R. C. Luxembourg B 92.247.

—
 STATUTES

In the year two thousand and three, on the twenty-eighth day of February.
 Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

1.- Mr Michael Palm, managing director, residing in 8, Observatory Gardens, London, W8 7HY (United Kingdom), here represented by:

Mrs. Martine Kapp, employee, with a professional address in Luxembourg,
 by virtue of a proxy given on February 15, 2003.

2.- Mrs. Claudia Palm-Maranhao, company director, residing in 8, Observatory Gardens, London, W8 7HY (United Kingdom),

here represented by:

Mr Eric Leclerc, employee, with professional address in Luxembourg,
 by virtue of a proxy given on February 15, 2003.

The prenamed proxies, after having been signed *ne varietur* by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing persons, acting in their above stated capacities, have requested the undersigned notary to draw up the following Articles of Incorporation of a joint stock company (*société anonyme*) which the prenamed parties intend to organize among themselves.

Name - Registered office - Duration - Object - Capital

Art. 1. Between the above-mentioned persons and all those that might become owners of the shares created hereafter, a joint stock company is herewith formed under the name of SEVEN SUMMITS CAPITAL S.A.

Art. 2. The registered office is in Luxembourg-City.

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

Art. 3. The company is established for an unlimited period.

Art. 4. The company's object is to take participation, in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, to manage and develop them; to grant to enterprises in which the company has an interest, any assistance, loans, advances or guarantees, to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose, however without taking advantage of the Act of July 31, 1929, on Holding Companies.

The company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly to facilitate the accomplishment of its purpose in all areas as described above.

Art. 5. The subscribed capital of the company is fixed at thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) divided into thousand (1,000) shares, without any par value.

The shares are in registered or bearer form, at the option of the shareholders, subject to the restriction foreseen by law.

The company may, to the extent and under the terms permitted by law, redeem its own shares.

The subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Board of directors and statutory auditors

Art. 6. The company is administered by a board of not less than three members, shareholders or not, who are elected for a term which may not exceed six years by the general meeting of shareholders and who can be dismissed at any time by the general meeting.

If the post of a director elected by the general meeting becomes vacant, the remaining directors thus elected, may provisionally fill the vacancy. In this case, the next general meeting will proceed to the final election.

Art. 7. The board of directors chooses among its members a chairman. If the chairman is unable to be present, his place will be taken by one of the directors present at the meeting designated to that effect by the board.

The meetings of the board of directors are convened by the chairman or by any two directors.

The board can only validly debate and take decisions if the majority of its members is present or represented, proxies between directors being permitted with the restriction that a director can only represent one of his colleagues.

The directors may cast their vote on the points of the agenda by letter, telegram, telex or telefax, confirmed by letter.

Written resolutions approved and signed by all directors shall have the same effect as resolutions voted at the directors' meetings.

Art. 8. Decisions of the board are taken by an absolute majority of the votes cast.

Art. 9. The minutes of the meetings of the board of directors shall be signed by all the directors having assisted at the debates.

Copies or extracts shall be certified conform by one director or by a proxy.

Art. 10. The board of directors is vested with the broadest powers to perform all acts of administration and disposition in the company's interest. All powers not expressly reserved to the general shareholders' meeting by the law of August 10th, 1915, as subsequently modified, or by the present articles of incorporation of the company, fall within the competence of the board of directors.

Art. 11. The board of directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management to members of the board or to third persons who need not be shareholders of the company. The delegation to a member of the board is subject to a previous authorization of the general meeting of shareholders.

The first person(s) to whom the daily management of the company is delegated to, may be elected at the first general meeting of shareholders.

Art. 12. Towards third parties, the company is in all circumstances committed either by the joint signatures of two directors or by the individual signature of the delegate of the board acting within the limits of his powers.

Art. 13. The company is supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not, who are appointed by the general meeting, which determines their number and their remuneration, and who can be dismissed at any time.

The term of the mandate of the statutory auditor(s) is fixed by the general meeting of shareholders for a period not exceeding six years.

General meeting

Art. 14. The general meeting represents the whole body of shareholders. It has the most extensive powers to carry out or ratify such acts as may concern the corporation. The convening notices are made in the form and delays prescribed by law.

Art. 15. The annual general meeting will be held in the municipality of the registered office at the place specified in the convening notice on the last Friday in the month of June at 02.00 p.m.

If such day is a public holiday, the general meeting will be held on the next following business day.

Art. 16. The directors or the auditor(s) may convene an extraordinary general meeting. It must be convened at the written request of shareholders representing twenty percent of the company's share capital.

Art. 17. Each share entitles to the casting of one vote. The company will recognize only one holder for each share; in case a share is held by more than one person, the company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been appointed as sole owner in relation to the company.

Business year - Distribution of profits

Art. 18. The business year begins on first day of January and ends on the last day of December of each year.

The board of directors draws up the annual accounts according to the legal requirements.

It submits these documents with a report of the company's activities to the statutory auditor(s) at least one month before the statutory general meeting.

Art. 19. At least five percent of the net profit for the financial year have to be allocated to the legal reserve fund. Such contribution will cease to be compulsory when the reserve fund reaches ten percent of the subscribed capital.

The remaining balance of the net profit is at the disposal of the general meeting.

Advances on dividends may be paid by the board of directors in compliance with the legal requirements.

The general meeting can decide to assign profits and distributable reserves to the amortization of the capital, without reducing the corporate capital.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. The company may be dissolved by a decision of the general meeting voting with the same quorum as for the amendment of the articles of incorporation.

Should the company be dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, legal or physical persons, appointed by the general meeting which will specify their powers and remunerations.

General dispositions

Art. 21. The law of August 10, 1915 on Commercial Companies as subsequently amended shall apply in so far as these articles of incorporation do not provide for the contrary.

Transitory dispositions

The first financial year begins on the date of incorporation of the company and ends on December 31st, 2003.

The first annual general meeting shall be held in 2004.

The first directors and the first auditor(s) are elected by the extraordinary general shareholders' meeting that shall take place immediately after the incorporation of the company.

By deviation from article 7 of the articles of incorporation, the first chairman of the board of directors is designated by the extraordinary general shareholders' meeting that designates the first board of directors of the company.

Subscription and payment

The thousand (1,000) shares have been subscribed to as follows:

1.- Mr Michael Palm, prenamed, eight hundred shares	800
2.- Mrs. Claudia Palm-Maranhao, prenamed, two hundred shares	200
Total: thousand shares	<u>1,000</u>

The subscribed shares have been entirely paid up in cash, so that that the company has now at its disposal the amount of thirty-one thousand euros (31,000.- EUR) as was certified to the notary executing this deed.

Verification

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in art. 26 of the law on commercial companies of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

Expenses

The amount of the expenses for which the company is liable as a result of its formation is approximately fixed at thousand seven hundred fifty euro.

Extraordinary general meeting

The above-named parties, acting in the here above stated capacities, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, then held an extraordinary general meeting and unanimously passed the following resolutions:

First resolution

The number of directors is fixed at three (3).

The following have been elected as directors, their mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2008: Mr Michael Palm, managing director, residing in 8, Observatory Gardens, London, W8 7HY (United Kingdom).

1) Mr Tom Almgren, company director, residing in Hultet, SE-360 30 Lammhult (Sweden);

2) Mr Mats Hellström, lawyer, residing in Sveavägen 17A, SE-18 260 Djursholm (Sweden).

Mr Michael Palm, prenamed, has been elected as chairman of the board of directors by the extraordinary general meeting.

Second resolution

The number of auditors is fixed at one (1).

The following has been appointed as statutory auditor, his mandate expiring at the annual general meeting to be held in 2008:

Mrs Diane Wunsch, employee, with professional address in 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Third resolution

The company's registered office is located at 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read and translated to the persons appearing known to the undersigned notary by their names, usual surnames, civil status and residences, said persons appearing have signed with Us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille trois, le vingt-huit février.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

Ont comparu:

1.- Monsieur Michael Palm, managing director, demeurant au 8, Observatory Gardens, Londres, W8 7HY (Royaume-Uni).

ici représenté par:

Madame Martine Kapp, employée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée, le 15 février 2003.

2.- Madame Claudia Palm-Maranhao, directrice de société, demeurant au 8, Observatory Gardens, Londres, W8 7HY (Royaume-Uni).

ici représentée par:

Monsieur Eric Leclerc, employé, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration lui donnée, le 15 février 2003.

Les prédites procurations, après avoir été signées ne varietur par les personnes comparantes et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Lesquelles personnes comparantes, agissant en leurs susdites qualités, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme que les parties prémentionnées vont constituer entre elles.

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Entre les personnes ci-avant désignées et toutes celles qui deviendraient par la suite propriétaires des actions ci-après créées, il est formé une société anonyme sous la dénomination de SEVEN SUMMITS CAPITAL S.A.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Luxembourg-Ville.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

Art. 3. La société est établie pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition de tous titres et droits par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation et de toute autre manière et notamment l'acquisition de brevets et licences, leur gestion et leur mise en valeur, l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, de tous concours, prêts, avances ou garanties, enfin toute activité et toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet, sans vouloir bénéficier du régime fiscal particulier organisé par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.

La société peut également effectuer toutes opérations commerciales, techniques et financières se rattachant directement ou indirectement aux objets ci-dessus de nature à en faciliter la réalisation.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) divisé en mille (1.000) actions sans désignation de valeur nominale.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, sous réserve des restrictions prévues par la loi.

La société peut, dans la mesure et aux conditions prescrites par la loi, racheter ses propres actions.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six ans par l'assemblée générale des actionnaires et toujours révocables par elle.

En cas de vacance d'une place d'administrateur nommé par l'assemblée générale, les administrateurs restants ainsi nommés ont le droit d'y pourvoir provisoirement. Dans ce cas, l'assemblée générale, lors de la première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le conseil d'administration élit parmi ses membres un président. En cas d'empêchement du président, l'administrateur désigné à cet effet par les administrateurs présents, le remplace.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs étant admis sans qu'un administrateur ne puisse représenter plus d'un de ses collègues.

Les administrateurs peuvent émettre leur vote sur les questions à l'ordre du jour par lettre, télégramme, télex ou téléfax, ces trois derniers étant à confirmer par écrit.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 8. Toute décision du conseil est prise à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

Art. 9. Les procès-verbaux des séances du conseil d'administration sont signés par les membres présents aux séances.

Les copies ou extraits seront certifiés conformes par un administrateur ou par un mandataire.

Art. 10. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous les actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social. Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Art. 11. Le conseil d'administration pourra déléguer tout ou partie de ses pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs ou à des tierces personnes qui ne doivent pas nécessairement être actionnaires de la société. La délégation à un administrateur est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La (Les) première(s) personne(s) à qui sera (seront) déléguée(s) la gestion journalière peut (peuvent) être nommée(s) par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 12. Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.

Art. 13. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés par l'assemblée générale qui fixe leur nombre et leur rémunération.

La durée du mandat de commissaire est fixée par l'assemblée générale. Elle ne pourra cependant dépasser six années.

Assemblée générale

Art. 14. L'assemblée générale réunit tous les actionnaires. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour décider des affaires sociales. Les convocations se font dans les formes et délais prévus par la loi.

Art. 15. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans la convocation, le dernier vendredi du mois de juin de chaque année à 14.00 heures.

Si la date de l'assemblée tombe sur un jour férié, elle se réunit le premier jour ouvrable qui suit.

Art. 16. Une assemblée générale extraordinaire peut être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s). Elle doit être convoquée sur la demande écrite d'actionnaires représentant le cinquième du capital social.

Art. 17. Chaque action donne droit à une voix.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. Si une action de la société est détenue par plusieurs propriétaires en propriété indivise, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Année sociale - Répartition des bénéfices

Art. 18. L'année sociale commence le premier janvier et finit le dernier jour du mois de décembre de chaque année.

Le conseil d'administration établit les comptes annuels tels que prévus par la loi.

Il remet ces pièces avec un rapport sur les activités de la société un mois au moins avant l'assemblée générale ordinaire au(x) commissaire(s).

Art. 19. Sur le bénéfice net de l'exercice, il est prélevé cinq pour cent au moins pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Le conseil d'administration pourra verser des acomptes sur dividendes sous l'observation des règles y relatives.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Dissolution - Liquidation

Art. 20. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale, statuant suivant les modalités prévues pour les modifications des statuts.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs.

Disposition générale

Art. 21. La loi du 10 août 1915 et ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y a pas été dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la société et se termine le 31 décembre 2003.

La première assemblée générale annuelle se tiendra en 2004.

Les premiers administrateurs et le(s) premier(s) commissaire(s) sont élus par l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires suivant immédiatement la constitution de la société.

Par dérogation à l'article 7 des statuts, le premier président du conseil d'administration est nommé par l'assemblée générale extraordinaire désignant le premier conseil d'administration de la société.

Souscription et libération

Les mille (1.000) actions ont été souscrites comme suit:

1.- Monsieur Michael Palm, prénommé, huit cents actions	800
2.- Madame Claudia Palm-Maranhao, prénommée, deux cents actions	200
Total: mille actions 1.000	1.000

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties ont évalué les frais incombant à la société du chef de sa constitution à environ mille sept cent cinquante euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et après avoir constaté que celle-ci était régulièrement constituée, ils ont à l'unanimité des voix, pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois (3).

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, leur mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2008:

1) Monsieur Michael Palm, managing director, demeurant au 8, Observatory Gardens, Londres, W8 7HY (Royaume-Uni);

2) Monsieur Tom Almgren, directeur de société, demeurant au Hultet, SE-360 30 Lammhult (Suède);

3) Monsieur Mats Hellström, avocat, demeurant à Sveavägen 17A, SE-18 260 Djursholm (Suède).

Monsieur Michael Palm, prénommé, a été désigné président du conseil d'administration par l'assemblée générale extraordinaire.

Deuxième résolution

Le nombre de commissaires est fixé à un (1).

Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, son mandat expirant à l'assemblée générale annuelle statutaire à tenir en 2008:

Madame Diane Wunsch, employée, avec adresse professionnelle au 6A, Circuit de la Foire, L-1347 Luxembourg.

Troisième résolution

L'adresse de la société est fixée au 2, rue Carlo Hemmer, L-1734 Luxembourg.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française; à la requête des mêmes personnes comparantes et en cas de divergences entre les texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture et traduction faite aux personnes comparantes, toutes connues du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, les personnes comparantes ont toutes signé avec Nous, le notaire, le présent acte.

Signé: M. Kapp, E. Leclerc, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 5 mars 2003, vol. 875, fol. 37, case 11. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 21 mars 2003.

J.-J. Wagner.

(011022.3/239/340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

EURUS S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 31.713.

La convention de domiciliation conclue entre STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l., 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, R.C. n° 75.908 et la société EURUS S.A., R.C. B n° 31.713, a été dénoncée avec effet au 31 décembre 2002.

Le siège social de la société fixé jusqu'alors au 231, Val des Bons Malades, L-2121 Luxembourg-Kirchberg, est par conséquent également dénoncé.

M. Gérard Muller, M. Dario Colombo et Mme Annie Swetenham se sont démis de leurs mandats d'administrateurs, à cette même date ainsi que le commissaire aux comptes, PANNEL KERR FORSTER S.A.

Luxembourg, le 16 janvier 2003.

Pour extrait conforme

STENHAM GESTINOR AUDIT, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 12 mars 2003, réf. LSO-AC02221. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010598.2/521/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CERAM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 15, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 60.662.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04407, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CERAM HOLDING S.A.

Société Anonyme

G. Hornick / C. Schmitz

Administrateur / Administrateur

(010550.3/000/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CAFE KENTUCKY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9761 Lentzweiler, Maison 6.
R. C. Luxembourg B 92.246.

STATUTS

L'an deux mille trois, le six mars.

Par devant Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage.

A comparu:

Madame Marija Slag, commerçante, née à Maribor (Slovénie) le 14 septembre 1972, épouse du sieur Yves Mayer, demeurant à L-9744 Deiffelt, maison 44.

Laquelle comparante a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'elle va constituer.

Titre I^{er}: Raison sociale, objet, siège, durée

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir dans la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, par la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et leurs lois modificatives, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'un café avec débit de boissons alcooliques et non-alcooliques.

La société pourra faire toutes activités et opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières, immobilières ou autres se rattachant directement ou indirectement à son objet social ou susceptibles d'en favoriser la réalisation.

Art. 3. La société prend la dénomination de CAFE KENTUCKY, S.à r.l.

Art. 4. Le siège social est établi à Lentzweiler. Il pourra être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

Art. 5. La durée de la société est illimitée.

Titre II: Capital social, apports, parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (€ 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales de vingt-cinq euros (€ 25) chacune.

Lorsque, et aussi longtemps que toutes les parts sociales sont réunies entre les mains d'un seul associé, la société sera considérée comme une société à responsabilité limitée unipersonnelle conformément à l'article 179 (2) de la loi sur les sociétés commerciales; dans cette éventualité, les articles 200-1 et 200-2 de la même loi sont d'application.

Art. 7. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés; elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Art. 8. La cession de parts sociales doit être constatée par un acte notarié ou sous seing privé.

Elle n'est opposable à la société et aux tiers qu'après avoir été notifiée à la société ou acceptée par elle conformément à l'article 1690 du Code Civil.

Art. 9. En cas de décès d'un associé, la société ne sera pas dissoute et elle continuera entre les associés survivants et les héritiers de l'associé décédé.

L'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un quelconque des associés ne met pas fin à la société.

Art. 10. Chaque part est indivisible à l'égard de la société. Les propriétaires indivis sont tenus de se faire représenter auprès de la société par un seul d'entre eux ou un mandataire commun choisi parmi les associés.

Les droits et obligations attachés à chaque part la suivent dans quelques mains qu'elle passe. La propriété d'une part emporte de plein droit adhésion aux présents statuts.

Les héritiers et créanciers d'un associé ne peuvent sous quelque prétexte que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la société ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration; ils doivent, pour l'exercice de leurs droits, s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées générales.

Titre III: Gérance

Art. 11. La société est administrée par un ou plusieurs gérants nommés par l'assemblée des associés à la majorité du capital social et pris parmi les associés ou en dehors d'eux.

L'acte de nomination fixera la durée de leurs fonctions et leurs pouvoirs.

Les associés pourront à tout moment décider de la même majorité la révocation du ou des gérants pour causes légitimes, ou encore pour toutes raisons quelles qu'elles soient, laissées à l'appréciation souveraine des associés moyennant observation toutefois, en dehors de la révocation pour causes légitimes, du délais de préavis fixé par le contrat d'engagement ou d'un délai de préavis de deux mois.

Le ou les gérants ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société dans toutes les circonstances et pour faire et autoriser tous les actes et opérations relatifs à son objet. Le ou les gérants ont la signature sociale et ils ont le droit d'estimer en justice au nom de la société tant en demandant qu'en défendant.

Titre IV: Décisions et assemblées générales

Art. 12. Les décisions des associés sont prises en assemblée générale ou encore par un vote écrit sur le texte des résolutions à prendre et qui sera communiqué par lettre recommandée par la gérance aux associés.

Le vote écrit devra dans ce dernier cas être émis et envoyé à la société par les associés dans les quinze jours de la réception du texte de la résolution proposée.

Art. 13. A moins de dispositions contraires prévues par les présents statuts ou par la loi, aucune décision n'est valablement prise que pour autant qu'elle ait été adoptée par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si ce quorum n'est pas atteint à la première réunion ou lors de la consultation par écrit, les associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Si la société ne compte qu'un seul associé, ses décisions sont inscrites sur un registre tenu au siège social de la société.

Art. 14. Les décisions sont constatées dans un registre de délibérations tenu par la gérance au siège social et auquel seront annexées les pièces constatant les votes exprimés par écrit ainsi que les procurations.

Titre V: Exercice social, inventaires, répartition des bénéfices.

Art. 15. L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Art. 16. Il sera dressé à la fin de l'exercice social un inventaire général de l'actif et du passif de la société et un bilan résumant cet inventaire. Chaque associé ou son mandataire muni d'une procuration écrite pourront prendre au siège social communication desdits inventaire et bilan.

Art. 17. Les produits de la société, constatés par l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, des charges sociales, de tous amortissements de l'actif social et de tous comptes de provisions pour risques commerciaux ou autres, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net il sera prélevé 5% pour la constitution du fonds de réserve légale jusqu'à ce qu'il ait atteint le dixième du capital social.

Le solde du bénéfice sera à la disposition des associés qui décideront de son affectation ou de sa répartition.

S'il y a des pertes, elles seront supportées par tous les associés dans les proportions et jusqu'à concurrence de leurs parts sociales.

Titre VI: Dissolution, liquidation

Art. 18. En cas de dissolution anticipée, la liquidation est faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, désignés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts seront réglées conformément à la loi du 18 septembre 1933 sur les sociétés commerciales telle que modifiée.

Disposition transitoire

Exceptionnellement le premier exercice social commence en date de ce jour et finit le 31 décembre 2003.

Souscription et libération

Les cinq cents (500) parts sociales sont toutes souscrites par l'associée unique Madame Marija Slag, préqualifiée.

Toutes les parts sociales ont été entièrement libérées en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (€ 12.500) se trouve à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société et qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élèvent approximativement à huit cents euros (€ 800).

Assemblée générale extraordinaire

La comparante ci-avant désignée, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1.- La société est gérée par un gérant.

Pour une durée indéterminée Madame Marija Slag, née à Maribor (Slovénie) le 14 septembre 1972, épouse du sieur Yves Mayer, demeurant à L-9744 Deiffelt, maison 44, est nommée gérante de la société.

2.- La société est valablement engagée en toutes circonstances par la seule signature de la gérante.

3.- Le siège social est établi à L-9761 Lentzweiler, maison 6.

Dont acte, fait et passé à Bascharage en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: M. Slag, A. Weber.

Enregistré à Capellen, le 14 mars 2003, vol. 426, fol. 90, case 7. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Santioni.

Pour expédition conforme, délivrée à la société à sa demande, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bascharage, le 25 mars 2003.

A. Weber.

(011021.3/236/114) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

IXODE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2420 Luxembourg, 11, avenue Emile Reuter.
R. C. Luxembourg B 77.100.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04457, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour IXODE INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

Signatures

(010553.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

S.IM.INT. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 66.910.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04192, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 mars 2003.

Signature.

(010561.3/793/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

VO CONSULTING LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4963 Clémency, 8, rue Haute.
R. C. Luxembourg B 61.459.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04365, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour VO CONSULTING LUX S.A.

Signatures

(010583.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

FISHER SCIENTIFIC LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 84.008.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil de Gérance de la société en date du 18 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03751. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010607.3/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

IXUS CONSEIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 63.639.

Extrait des résolutions adoptées lors de la réunion du Conseil d'Administration du 28 février 2003

Suite à la décision de Monsieur Jaurett de démissionner de son poste de délégué à la gestion journalière des affaires de la société, tout en conservant son mandat d'Administrateur, le conseil d'administration décide, à l'unanimité de:

- déléguer la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à Madame Patricia Mays, administrateur de la société, et ceci conformément à l'article 12 des statuts suivant acte, reçu par Maître Edmond Schroeder, notaire de résidence à Mersch, le 18 mars 1998, publié au Mémorial C n°430 du 15 juin 1998.

Madame Patricia Mays portera le titre d'administrateur-délégué de la société et partant pourra engager la société par sa seule signature exclusive respectivement par sa cosignature obligatoire pour toutes les affaires relevant de la gestion journalière.

Pour réquisition et publication

Extrait sincère et conforme

IXUS CONSEIL S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04252. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010576.3/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

STERLING LUXEMBOURG (No. 3), S.à r.l., Gesellschaft mit beschränkter Haftung.

Gesellschaftssitz: L-2449 Luxembourg, 25A, boulevard Royal.
H. R. Luxembourg B 74.825.

Auszug des Beschlusses des alleinigen Gesellschafters der Gesellschaft vom 30. Januar 2003

Der alleinige Gesellschafter ernennt die Gesellschaft TEMMES MANAGEMENT SERVICES B.V., eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht der Niederlande, mit Gesellschaftssitz in Anthony Fokkerweg, 1, NL-1059 CM Amsterdam, Niederlande, als neuen Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung ab dem 30. Januar 2003, so dass diese nun alleiniger Geschäftsführer der Gesellschaft ist.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 21. März 2003.

STERLING LUXEMBOURG (NO. 3), S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04169. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Es geht aus einem Brief vom 30. Januar 2003 hervor, dass die Gesellschaft NRGGENERATING HOLDINGS (No. 15) B.V. ihr Mandat als Geschäftsführer der Gesellschaft mit Wirkung zum 30. Januar 2003 niedergelegt hat.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 21. März 2003.

STERLING LUXEMBOURG (NO. 3), S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04171. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

Es geht aus einem Anteilsübertragungsvertrag hervor, dass die 1.700 Anteile der Société à responsabilité limitée STERLING LUXEMBOURG (No. 3), S.à r.l. von der Gesellschaft STERLING LUXEMBOURG (No. 4), S.à r.l. an die Gesellschaft KILLINGHOLME POWER GROUP LIMITED, eine Gesellschaft gegründet nach dem Recht von England und Wales, mit Gesellschaftssitz in Chase Hill Road, North Killingholme, Immingham, Lincolnshire, England, verkauft worden sind, so dass diese nun alleiniger Gesellschafter der Gesellschaft ist.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxembourg, den 21. März 2003.

STERLING LUXEMBOURG (NO. 3), S.à r.l.

Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04166. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010581.3/250/38) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2330 Luxembourg, 146, boulevard de la Pétrusse.
R. C. Luxembourg B 15.992.

—
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04113, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

SVENSKA HANDELSBANKEN S.A.

Signatures

(010590.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CAREWELL, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 55.339.

—
Les comptes annuels au 31 mai 2001, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02962, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(010592.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ANGLONA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 71.976.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03023, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(010599.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

G.I.R., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 74.141.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03032, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(010600.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

LUXREST, SOCIETE DE GESTION DE RESTAURANTS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- EUR

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 54.425.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Gérant de la société en date du 12 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03794. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010608.3/1005/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SBB GOSPEL S.A., Société Anonyme.

Capital: EUR 31.000,-.

Siège social: L-5612 Mondorf-les-Bains, 58, avenue François Clément.
R. C. Luxembourg B 84.412.

Procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale des actionnaires tenue à Mondorf-les-Bains

Bureau

L'assemblée est présidée par M. Salvatore Barberio qui désigne Mme Isabelle Zbogar comme secrétaire, M. Bénédicto Barberio comme scrutateur.

Présences

Les actionnaires assistant en personne ou par procuration à l'assemblée du 14 mars 2003 sont mentionnés sur la liste de présence ci-jointe laquelle a été signée avant la séance par chacun des actionnaires ou mandataires présents.

Tous les actionnaires se reconnaissant dûment convoqués, l'assemblée a pu faire abstraction des convocations d'usage.

Ordre du jour:

1. Démission de M. Sébastien Sarra en qualité d'administrateur-délégué.
2. Nomination de M. Fabrice Bourton en qualité d'administrateur-délégué en lieu et place.
3. Cosignatures.

Décisions

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité accepte:

1. La démission de M. Sébastien Sarra en qualité d'administrateur-délégué.
2. La nomination de M. Fabrice Bourton en qualité d'administrateur-délégué en lieu et place.
3. La société sera engagée pour les branches: débit de boissons alcooliques et non alcooliques, café-restaurant, quel que soit le montant des engagements, par les signatures conjointes de l'administrateur-délégué, Monsieur Fabrice Bourton, et de l'administrateur, Monsieur Salvatore Barberio, excepté que l'administrateur, Monsieur Salvatore Barberio peut engager la société par sa seule signature pour tout montant inférieur à mille deux cent cinquante (1.250,-) euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Signature / Signature / Signature

Le président / Le secrétaire / Le scrutateur

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03442. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(010594.3/000/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ONDAFIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 54.416.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03546, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature.

(010601.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

STELA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.690,- EUR

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 63.802.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil de Gérance de la société en date du 18 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03798. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010611.3/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SACER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 71.989.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03043, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(010602.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SONOCO LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 398, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 80.610.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire
de la Société en date du 9 mars 2001*

L'associé unique accepte la démission de Monsieur Frank Trent Hill Jr. en tant que membre du conseil de gérance de la Société et lui accorde pleine décharge pour l'exercice de son mandat avec effet au 8 mars 2001.

L'associé unique décide de nommer Madame Isabelle Flamme, gérante, demeurant à Bras N° 20B, B-6600 Bastogne, Belgique, Monsieur Guy Harles, maître en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, et Monsieur Eric Fort, licencié en droit, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg, en tant que nouveaux membres du conseil de gérance de la Société pour une durée indéterminée avec effet au 9 mars 2001.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire
de la Société en date du 8 mars 2002*

L'associé unique accepte la démission de Mr. Barry L. Saunders en tant que membre du conseil de gérance de la Société et lui accorde pleine décharge pour l'exercice de son mandat avec effet au 8 mars 2002.

L'associé unique décide de nommer Monsieur James Donald Sudlow, gérant, demeurant à Kouterstraat 99, B-3090 Overijse, Belgique, en tant que nouveau membre du conseil de gérance de la Société pour une durée illimitée avec effet au 8 mars 2002. Le conseil de gérance de la Société se compose désormais comme suit:

1) Monsieur Charles John Hupfer, directeur de sociétés, né le 16 mai 1946 en Pennsylvanie, Etats Unis d'Amérique, demeurant au 912 West Home Avenue, Hartsville, Caroline du Sud 29550, Etats Unis d'Amérique;

2) Monsieur James Donald Sudlow, gérant, né le 28 septembre 1952 à Aiken, Caroline du Sud, Etats Unis d'Amérique, demeurant à Kouterstraat 99, B-3090 Overijse, Belgique;

3) Madame Isabelle Flamme, gérante, née le 4 novembre 1970 à Aye, Belgique, demeurant à Bras n° 20B, B-6600 Bastogne, Belgique;

4) Monsieur Guy Harles, maître en droit, né le 4 mai 1955 à Luxembourg, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg;

5) Monsieur Eric Fort, licencié en droit, né le 15 août 1963 à St. Vith, Belgique, demeurant à 14, rue Erasme, L-1468 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

SONOCO LUXEMBOURG, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04145. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010603.3/250/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ARDENIA S.A., Société Anonyme (en faillite).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 24.838.

EXTRAIT

Il résulte d'une décision du curateur de la société en date du 3 mars 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03797. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010613.4/1005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

BONARIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 74.130.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC03004, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(010604.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

MIKKIE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 80.119.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 17 mars 2003, réf. LSO-AC02980, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

A. Schwachtgen.

(010606.3/230/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ARDENIA UNDERWRITING MANAGEMENT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée (en faillite).

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 26.084.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du curateur de la société en date du 3 mars 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 21 mars 2003, réf. LSO-AC03796. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010616.3/1005/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ELECTRALINE GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 65.392.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mars 2003

L'Assemblée approuve les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice au 31 décembre 2001.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice au 31 décembre 2001.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de Monsieur Luigi Filippo Radice Fossati, directeur de sociétés, demeurant 10/H Via Brodolini à I-20049 Concorezzo (MI), de Monsieur Pier Luigi Tomassi, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de Monsieur Johan Dejans, employé privé, demeurant 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg; ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ING TRUST (LUXEMBOURG), ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2002.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Pour extrait conforme

Pour la société

Un mandataire

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04164. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010677.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

GLOBAL SWITCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.484.400,- EUR

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 75.223.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil de Gérance de la société en date du 20 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04467. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010617.3/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CHELSEFIELD (GLOBAL SWITCH), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 1.021.850,- EUR

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 75.216.

—
EXTRAIT

Il résulte d'une décision du Conseil de Gérance de la société en date du 20 février 2003 que le siège social est transféré avec effet au 1^{er} mars 2003 du 38-40, rue Sainte Zithe, L-2763 Luxembourg au 8-10, rue Mathias Hardt, L-1717 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 mars 2003.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04469. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010618.3/1005/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CAPTAIN NEMO, A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-3830 Schiffflange, 57, rue des Fleurs.

—
Modification des statuts

L'assemblée générale extraordinaire dûment convoquée pour motif d'un transfert du siège social actuel, à savoir L-3841 Schiffflange, 73, rue de Hédange à l'adresse L-3830 Schiffflange, 57, rue des Fleurs, prend à la majorité des voix des membres présents la décision suivante:

L'article 2 des statuts sera modifié.

Son siège social est établi à L-3830 Schiffflange, 57, rue des Fleurs.

T. Trummer / C. Becker

Président / Secrétaire Général

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03540. – Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010622.3/000/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

FLIESEN-ZENTRUM LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 53.584.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04393, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature.

(010627.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CERA-NET, G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6633 Wasserbillig, 21, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 57.578.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04390, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

Signature.

(010629.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

LAKSHA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 29.582.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04244, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

(010630.3/504/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

TAMARINO S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 52.773.

Par lettres en date du 30 juin 1998, Messieurs Paul Lutgen, Luc Braun et ARGOS S.A. ont démissionné avec effet immédiat, respectivement en leur qualité de Président du Conseil d'administration, d'administrateur-délégué et d'administrateur; EURAUDIT, S.à r.l. a démissionné avec effet immédiat en sa qualité de Commissaire aux Comptes;

Par lettre recommandée en date du 14 mars 2003, la FIDUCIAIRE CONTINENTALE a dénoncé avec effet immédiat le siège de TAMARINO S.A. en ses bureaux.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04242. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010633.3/504/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SYNTHESIS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 70.831.

Décision prise par l'Assemblée Générale tenue en date du 11 mars 2003:

A été nommé nouveau commissaire aux comptes en remplacement de l'ancien:

KPMG FIDES PEAT, 14, Chemin de Normandie, CH-1206 Genève

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle statuant sur l'exercice social se terminant au 31 décembre 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010634.3/504/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ST YVETTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 40.962.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01836, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(010703.3/1012/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

IMMOBILIERE DEVELOPA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 26.489.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 août 2002

Il résulte que:

Le siège de la société est transféré au 15, rue de la Chapelle, L-1325 Luxembourg.

IMMOBILIERE DEVELOPA S.A.

E. Ries

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03574. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010637.3/534/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SPARINVEST S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-1660 Luxembourg, 2, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.400.

Report of the board of directors to the general meeting of the shareholders

We have pleasure in submitting the balance sheet, the profit and loss account and the notes on the annual accounts for the period as of January 1, 2002 to December 31, 2002.

You will notice that the operations for the period as of January 1, 2002 to December 31, 2002 show a loss of EUR 419,373.36

We propose that the loss for the financial period of EUR 419,373.36 to be brought forward.

We suggest that you approve the accounts as presented to you and that you vote for the discharge of the directors from all liability resulting from the performance of their functions during the period as of January 1, 2002 to December 31, 2002.

Signatures

Directors

Pour copie conforme

BONN, SCHMITT, STEICHEN

Avocats

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04478. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010638.2/000/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SPARINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 2, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.400.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04478, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

Signature.

(010639.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SPARINVEST S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 2, Grand-rue.
R. C. Luxembourg B 81.400.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue le 3 mars 2003

Il résulte dudit procès-verbal que:

- le bilan, le compte de pertes et profits et les notes annexées pour la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002 ont été approuvés;

- les administrateurs ont été déchargés de toute responsabilité résultant de l'exercice de leur fonction durant la période du 1^{er} janvier 2002 au 31 décembre 2002;

- les pertes de l'exercice s'élevant à EUR 419.373,36 ont été reportées.

Luxembourg, le 24 mars 2003.

A. Schmitt
Mandataire

Pour copie conforme
BONN, SCHMITT, STEICHEN
Avocats
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04477. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010640.2/000/22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

INTELS GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5335 Moutfort, 17, rue de Gappenhiehl.
R. C. Luxembourg B 89.700.

Il résulte de la résolution circulaire des membres du conseil d'administration en date des 25 et 28 février 2003 que Monsieur Valeri Guerman, né le 31 janvier 1950 à Mockba en Russie, demeurant au 9, rue Akademika Anokhina, 119581 Moscou - Russie, a été nommé à la fonction d'administrateur-délégué de la société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 mars 2003, réf. LSO-AC03192. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010642.3/280/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

SPEEDLINGUA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2210 Luxembourg, 54, boulevard Napoléon I^{er}.
R. C. Luxembourg B 88.696.

Il résulte du procès-verbal des délibérations du conseil d'administration tenue en date du 19 février 2003 que Monsieur Martin Veslaco, administrateur de sociétés, né le 12 juin 1954 à Guecho (Espagne), résidant à CH-1253 Vandoeuvres- GE, 46, route de Meinier, a été nommé en qualité d'administrateur-délégué de la société jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale annuelle devant statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 20 mars 2003.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03710. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010646.3/280/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

LINDHOLD S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 79.708.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 6 janvier 2003

Les rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes sont approuvés.

L'Assemblée donne décharge aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur mandat au 30 juin 2002.

L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de catégorie A de Monsieur Staffan Lindstrand, directeur de sociétés, demeurant 80, Kungsgatan à S-11227 Stockholm, de catégorie B de Monsieur Pontus Lindfelt, conseiller juridique, demeurant 33, rue Lemonier à B-1050 Bruxelles et de Monsieur Ernst Übelacker, ingénieur du son, demeurant 37, rue Tony Neuman à L-2241 Luxembourg, ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de ELPERS & C°, Réviseur d'entreprises, ayant son siège social 11, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg. Leurs mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2003.

L'Assemblée décide à l'unanimité de ne pas dissoudre la société.

Luxembourg, le 6 janvier 2003.

Pour extrait conforme
Pour la société
Un mandataire
Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03660. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010702.3/655/24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

KERMADEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2211 Luxembourg, 1, rue de Namur.
R. C. Luxembourg B 32.984.

1. Le nombre des administrateurs a été augmenté de 5 à 6.
2. Monsieur Paul Gengler, licencié en droit, né le 6 juillet 1953 à Luxembourg, demeurant à L-2343 Luxembourg, 3, rue des Pommiers, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale de 2007.

Luxembourg, le 10 mars 2003.

Pour avis sincère et conforme

pour KERMADEC S.A.

KPMG FINANCIAL ENGINEERING

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 19 mars 2003, réf. LSO-AC03431. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010652.5/528/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

KRUGER BRENT LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.

R. C. Luxembourg B 76.014.

EXTRAIT

- MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., avec siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, fait savoir qu'elle a démissionné de sa fonction de Commissaire aux Comptes avec effet immédiat.

- MONTBRUN FIDUCIAIRE, S.à r.l., avec siège social au 11, boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, fait savoir qu'elle a dénoncé le siège social de la société avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour extrait conforme

BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03559. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010654.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

BITRON INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 62.006.

Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 décembre 2002

- SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., ayant son siège social 124 route d'Arlon à L-1150 Luxembourg a été nommée commissaire aux comptes de la société en remplacement de COMPAGNIE DE SERVICES FIDUCIAIRES, commissaire aux comptes démissionnaire.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale qui aura lieu en 2004.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 20 février 2003, réf. LSO-AB02936. – Reçu 14 euros.

Le Receveur ff.(signé): Signature.

(010655.3/263/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ST LUKE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.

R. C. Luxembourg B 77.878.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01834, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(010704.3/1012/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

KLINGELNBERG LUXEMBURG A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 55.451.

AUSZUG

Gemäss Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 10. Januar 2003 ist Herr Diether Klingelberg als Verwaltungsratsmitglied mit Unterschrift der Kategorie A und als Vorsitzender des Verwaltungsrates, anstelle von Herrn Jan Klingelberg ernannt worden. Herrn Jan Klingelberg wird für sein Mandat als Verwaltungsrat Entlastung erteilt. Herr Diether Klingelberg wird das Mandat seines Vorgängers beenden.

Luxembourg, den 21. März 2003.

Für gleichlautenden Auszug
Unterschrift

Enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, réf. LSO-AC04076. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010658.3/534/16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

FUTURO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 44.611.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 29 juillet 2002 que:
AUDIEX S.A., Luxembourg est nommée nouveau commissaire aux comptes en remplacement de BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE S.A. Son mandat se terminera lors de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes annuels au 31 décembre 2006.

Le siège de la société est transféré au 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour extrait conforme
FUTURO S.A.
Signature
Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010661.3/534/19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

THE SAILOR'S FUND, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 36.503.

Statuts coordonnés suite à une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 février 2003, actée sous le n° 118 par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J. Delvaux
Notaire

(010690.3/208/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

FUSCINE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 50.554.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

FUSCINE HOLDING S.A.
Signature / Signature
Administrateur / Administrateur

(010746.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

WORK HORSE F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 49.721.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 10.00 heures le 2 mars 2001

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
 - 2- Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2000 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
 - 3- Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
 - 4- Modification de la durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes.
 - 5- Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1- Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports;
 - 2- Après présentation et analyse des états financiers 2000, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le bénéfice d'un montant de 222.629,03 Euro de l'exercice clos au 31 décembre 2000.
 - 3- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2000;
 - 4- L'assemblée générale informe les actionnaires que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prend fin à l'assemblée générale de chaque année et qu'ils sont rééligibles.
- Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC00996. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(010674.3/766/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

WORK HORSE F. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 77, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R. C. Luxembourg B 49.721.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires tenue à 10.00 heures le 1^{er} mars 2002

Le Président et le Scrutateur déclarent que le capital est représenté à cent pour cent à la présente assemblée de sorte qu'elle est constituée en bonne et due forme de sorte à pouvoir délibérer des points se trouvant à l'ordre du jour ci-après:

Ordre du jour:

- 1- Lecture et approbation du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes;
 - 2- Présentation des états financiers et annexes audités pour l'exercice clos au 31 décembre 2001 pour approbation et décision sur l'affectation du résultat;
 - 3- Quitus à accorder aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
 - 4- Modification de la durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes;
 - 5- Divers.
- Après discussion pleine et entière, l'assemblée prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Résolutions

- 1- Après lecture du rapport de gestion du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes, l'assemblée approuve ces rapports.
- 2- Après présentation et analyse des états financiers 2001, l'assemblée approuve ces états financiers et décide de reporter à nouveau le bénéfice d'un montant de 87.686,65 Euro de l'exercice clos au 31 décembre 2001.
- 3- L'assemblée générale donne décharge pleine et entière aux administrateurs et au commissaire aux comptes pour l'exercice de leur fonction pendant l'exercice social 2001;
- 4- L'assemblée générale informe les actionnaires que le mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes prend fin à l'assemblée générale de chaque année et qu'ils sont rééligibles.

Aucun autre point n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare l'assemblée générale ordinaire close à 11.30 heures.

Pour publication

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 6 mars 2003, réf. LSO-AC00998. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010675.3/766/35) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ATB LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2130 Luxembourg, 51, boulevard Docteur Charles Marx.

R. C. Luxembourg B 71.998.

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'Assemblée Générale Extraordinaire des Actionnaires tenue en date du 21 mars 2003 que:

Première résolution

L'Assemblée Générale décide de révoquer de leur poste d'administrateur:

- Monsieur Sébastien Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 12 avenue de la Gare,
 - Monsieur Jean-Pierre Thibal, employé privé, demeurant à L-9233 Diekirch, 12 avenue de la Gare,
 - La société GEST & CO S.A., située et ayant son siège social à Luxembourg, 51 boulevard Docteur Charles Marx.
- et élit en leur remplacement:
- Monsieur Thierry Lorrain, administrateur de société, demeurant à F-57270 Richemont, 2 avenue de la Centrale,
 - Monsieur Christophe Louis, gérant de société, demeurant à F-57480 Rettel, 49 rue de la Chartreuse,
 - Monsieur Arthur Phong, employé privé, demeurant à L-2130 Luxembourg, 51 boulevard Docteur Charles Marx.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide de nommer en qualité de premier administrateur-délégué Monsieur Thierry Lorrain, qui sera responsable de la commercialisation et de la pose des cuisines équipées.

L'Assemblée décide de nommer en qualité de deuxième administrateur-délégué de la société Monsieur Christophe Louis, qui sera responsable de la location des véhicules de location.

La société est engagée par la signature individuelle de chaque administrateur-délégué en son domaine spécifique, et chacun titulaire de l'autorisation d'établissement délibérée par le Ministère des Classes Moyennes.

Troisième résolution

Suite à cette révocation, le Conseil d'Administration se compose comme suit:

- Monsieur Thierry Lorrain, administrateur de société, demeurant à F-57270 Richemont, 2 avenue de la Centrale, en qualité de premier administrateur-délégué de la société,
- Monsieur Christophe Louis, employé privé, demeurant à F-57480 Rettel, 49 rue de la Chartreuse, en qualité de deuxième administrateur-délégué de la société,
- Monsieur Arthur Phong, employé privé, demeurant à L-2130 Luxembourg, 51 boulevard Docteur Charles Marx, jusqu'à la prochaine Assemblée Générale des Actionnaires.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 mars 2003, réf. LSO-AC04374. – Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010689.3/000/37) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

COSMOS HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 18.539.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 24 mars 2003, Réf. LSO-AC04319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 26 mars 2003.

COSMOS HOLDING S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(010748.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 27 mars 2003.

PAGASO S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 19.691.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 février 2003 que:
Messieurs John Seil et Luc Hansen sont nommés administrateurs, en remplacement des Messieurs Marc Lamesch et Claude Schmitz, administrateurs démissionnaires. Leurs mandats prendront fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

AUDIEX S.A., Luxembourg est nommée commissaire aux comptes; son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 17 mars 2003.

Pour extrait conforme

PAGASO S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 20 mars 2003, réf. LSO-AC03554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010696.3/534/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

CHRYSA IMMOBILIERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 29.957.

—
EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30 janvier 2003 que:
AUDIEX S.A. avec siège social à Luxembourg, a été nommée Commissaire de Surveillance en remplacement de Monsieur Maurice Hauptert.

Le siège de la société a été transféré au N° 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 février 2003.

Pour extrait conforme

CHRYSA IMMOBILIERE S.A.

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 18 février 2003, réf. LSO-AB02188. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(010699.3/534/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

ST EDOUARD, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 66, avenue Victor Hugo.
R. C. Luxembourg B 32.213.

—
Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 11 mars 2003, réf. LSO-AC01815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 mars 2003.

Signature.

(010705.3/1012/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 26 mars 2003.
